



BOMAG

FAYAT GROUP

Instructions de service Instructions d'entretien

Instructions de service d'origine

BW 177 D-4

S/N 101 583 27 1241 >



Rouleau monocylindre automobile

2 Caractéristiques techniques



Caractéristiques techniques

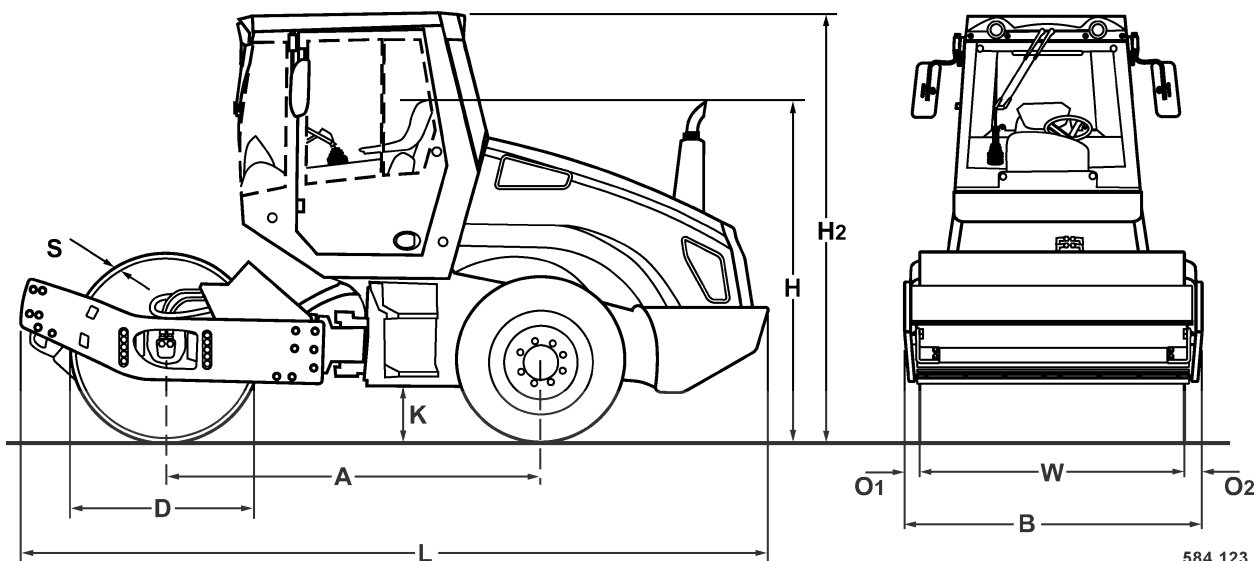


Fig. 5

BW 177 D-4	A	B	D	H	H2	K	L	O1	O2	S	W
Dimensions en mm	2500	1836	1228	2225	2860	375	4913	75	75	25	1686

Poids

Poids opérationnel maxi.	kg	8870
Poids opérationnel (CECE) avec cabine ROPS	kg	7500
Charge sur essieu avant (CECE)	kg	4190
Charge sur essieu arrière (CECE)	kg	3310
Charge linéaire statique	kg/cm	24,9

Performances

Vitesse de déplacement (1)	km/h	0 - 7,0
Vitesse de déplacement (2)	km/h	0 - 11,0
Tenue en pente maxi. sans/avec vibration	%	51/48

Entraînement

Constructeur du moteur		Deutz
Type		TD 2011 L04 i
Refroidissement		Huile
Nombre de cylindres		4
Puissance ISO 3046	kW	54
Puissance SAE J 1995	ch	73
Vitesse de rotation	tr/min	2400
Carburant		Diesel
Equipement électrique	V	12
Mode d'entraînement		hydrostatique
Températures ambiantes admises	°C	-20 ... +50

Freins

Frein de service		hydrostatique
Frein de parking		Hydromécanique

Direction

Mode		Articulation oscillante
Commande		hydrostatique
Rayon de braquage intérieur	mm	3132
Angle de braquage	+/-°	35
Angle d'oscillation	+/-°	12

Vibration

Mode d'entraînement		hydrostatique
Fréquence (1/2)	Hz	30/40
Amplitude (1/2)	mm	1,9/0,95
Force centrifuge (1/2)	kN	135/120

Pneumatiques

Dimensions		14.9-24/6PR
Pression de gonflage	bars	1,9

Quantités de remplissage

Carburant (Diesel)	l	env. 150
--------------------	---	----------

i Note

Sous réserve de modifications techniques

Caractéristiques techniques

Les données suivantes sur le bruit et la vibration ont été déterminées conformément aux

- directives CEE Machines dans la version 2006/42/CEE
- Directive sur les bruits 2000/14/CEE, directive de protection contre les bruits 2003/10/CEE
- Directive de protection contre les vibrations 2002/44/CEE

déterminées avec les engins aux conditions de service typiques sous respect des normes harmonisées.

Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions d'utilisation et de mise en œuvre.

Niveaux sonores

Niveau de pression acoustique au poste de conduite (avec cabine) :

$L_{pA} = 75$ dB(A), déterminé selon ISO 11204 et EN 500

Niveau de puissance acoustique garanti:

$L_{WA} = 103$ dB(A), déterminé selon ISO 3744 et EN 500

Vibration

Vibration du corps complet (siège du conducteur)

La valeur effective pondérée de l'accélération déterminée selon ISO 7096 est de $\leq 0,5$ m/s².

Vibrations à la main/au bras

La valeur effective pondérée de l'accélération déterminée selon EN 500/ISO 5349 est de $\leq 2,5$ m/s².

3 Directives de sécurité



Généralités

Cette machine BOMAG a été construite selon les dernières connaissances et règles de la technique. Néanmoins, elle comporte des dangers pour le personnel et les biens si :

- elle est mise en service dans des champs d'application non conformes à l'emploi prévu,
- elle est mise en service par un personnel non instruit,
- elle est modifiée de manière non conforme,
- les réglementations de sécurité ne sont pas respectées.

Par conséquent, chaque personne chargée de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation de la machine doit connaître et respecter ces réglementations. Si besoin, l'exploitant doit confirmer par signature.

Les consignes suivantes sont également à observer :

- règlements pour la prévention des accidents du travail,
- règles de sécurité technique et routière générales,
- consignes de sécurité à appliquer dans le pays respectif. L'utilisateur est en devoir de prendre connaissance et d'appliquer ces consignes. Ceci est également valable pour les prescriptions locales et les prescriptions pour manipulations diverses. Si les recommandations mentionnées dans le présent manuel divergent de celles en vigueur, appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans votre pays.

Utilisation conforme à l'emploi prévu

Cette machine doit uniquement être utilisée pour les travaux suivants :

- Travaux de compactage moyens et lourds dans la mise en place ou la fondation des routes.
- Le cas échéant, compactage de matériaux bitumineux tels que les revêtements de chaussée.

Utilisation non conforme à l'emploi prévu

Dans le cas d'une utilisation non conforme à l'emploi prévu, la machine peut présenter des dangers.

La responsabilité du constructeur ne peut être mise en cause lors d'une utilisation non conforme à l'emploi prévu de la machine; l'exploitant, resp. le conducteur/utilisateur, sont seuls responsables des dangers encourus.

Les exemples pour une utilisation non conforme sont les suivants :

- Mise en marche de la vibration sur les sols durs, le béton durci ou les sols gelés.
- Déplacement sur des sols de portance insuffisante, resp. sur une surface trop étroite (risque de basculement)
- Mise en service de la machine pour le tractage
- Mise en service de la machine pour la démolition de murs ou bâtiments.

A l'exception de l'opérateur de la machine, le transport de personnes est interdit.

La mise en marche et l'utilisation de la machine dans un environnement à risque d'explosion ou souterrain sont interdites.

Dangers, risques résiduels

Malgré un travail soigné sous respect des normes et prescriptions, il ne peut pas être complètement exclus que la manipulation de la machine ne comporte pas d'autres dangers.

La machine ainsi que les divers composants du système sont conformes aux règlements sur la sécurité actuellement en vigueur. Malgré tout, une utilisation conforme à l'emploi prévu sous respect des consignes indiquées ne peut pas exclure tout risque résiduel.

Un reste résiduel ne peut être exclu même au-delà de la zone de danger restreinte de la machine. Par conséquent, toutes les personnes évoluant dans cette zone doivent porter une attention particulière à la machine pour qu'elles puissent immédiatement réagir en cas d'une défaillance, d'un incident, d'un dysfonctionnement éventuels, etc.

Toutes les personnes évoluant dans cette zone de la machine doivent être informées sur ces dangers pouvant apparaître durant le service de la machine.

Vérifications de sécurité périodiques

Faire inspecter la machine par un spécialiste en fonction des conditions de mise en œuvre et de service et en tous les cas au moins une fois par an.

Qui a le droit de se servir de la machine ?

Uniquement les personnes autorisées, formées et instruites sur la machine de plus de 18 ans. Les compétences doivent être clairement définies et respectées à la lettre.

Les personnes sous influence d'alcool, de médicaments ou de drogues n'ont pas le droit d'utiliser, d'entretenir ou de réparer la machine.

L'entretien et les réparations nécessitent des connaissances particulières et ne doivent donc être effectués que par un personnel avec une formation adéquate.

Conversion et modification effectuées sur la machine

Pour des raisons de sécurité, toutes modifications arbitraires à la machine sont interdites.

Les pièces d'origine et les accessoires ont été spécialement conçus pour cette machine.

Nous attirons expressément votre attention sur le fait que les pièces et équipements en option non livrés par notre maison n'ont pas obtenus notre aval.

Le montage, l'installation et/ou l'utilisation de ces pièces peuvent entraver la sécurité active et passive de la machine.

Par conséquent, le constructeur ne pourra être tenu responsable pour tous dégâts résultant de l'emploi de pièces ou équipements en option non originaires de BOMAG.

Détérioration, défaut et abus des équipements de sécurité

Les machines dont la sécurité de fonctionnement et de circulation n'est plus assurée doivent être immédiatement mise hors service jusqu'à leur réparation correcte.

Les équipements et interrupteurs de sécurité ne doivent en aucun cas être déposés ou mis hors fonction.

la présence des manuels d'instructions de service et d'entretien

Danger

Les textes caractérisés de cette manière signalent un danger possible pour les personnes.

Attention

Les textes caractérisés de cette manière signalent un risque d'endommagement de la machine ou des ses composants.

Note

Les textes caractérisés de cette manière donnent une information technique pour l'emploi économique de la machine.

Environnement

Les textes caractérisés de cette manière indiquent des manipulations pour l'évacuation sûre et non polluante des ingrédients et des pièces usées.

Observer les réglementations sur la protection de l'environnement.

Chargement de la machine

Utiliser des rampes de chargement stables et de capacité suffisante. L'angle d'inclinaison des rampes doit être plus petit que la tenue en pente maxi. de la machine.

Assurer la machine contre le basculement et le dérapage latéral.

Arrimer la machine sur le moyen de transport contre tout déplacement involontaire.

La machine présente un danger de mort pour les personnes:

- qui se déplacent ou se tiennent sous des charges suspendue ou
- qui se tiennent dans la zone d'évolution de la machine durant son chargement.

Ne pas faire balancer la machine suspendue en l'air.

N'utiliser que des dispositifs de levage en parfait état de fonctionnement et de capacité suffisante.

Attacher le dispositif uniquement aux points de levage prévus à cet effet.

Remorquage de la machine

Cette machine n'est pas équipée d'un dispositif de remorquage et ne peut donc pas être remorquée au moyen d'une barre.

Si dans des situations d'urgence, en raisons de dangers imminents de différentes natures, la machine doit être dégagée d'une zone de danger, cette manoeuvre peut uniquement être effectuée sur un terrain horizontal ou en montée et ce au moyen de chaînes et de câbles. Pour cela, fixer des câbles de remorquage d'une résistance suffisante aux œilletons d'accrochages prévus cet effet.

Lorsque le frein de la machine est desserré, celle-ci peut uniquement être freinée par le véhicule remorqueur.

Avant de desserrer le frein, installer des cales aux roues de la machine afin d'éviter tout déplacement involontaire.

Vérification de la structure de protection contre le renversement (ROPS)

i Note

Les machines avec cabine le ROPS fait partie intégrante la cabine.

Le cadre de la machine ne doit en aucun cas être déformé, flambé ou fissuré au niveau du ROPS.

La structure ne doit pas présenter de rouille, de détériorations, de microfissures ou de cassures.

Le poids actuel de la machine ne doit pas dépasser le poids de contrôle de la structure de protection contre le renversement.

La structure ne doit pas faire de bruit durant le déplacement, sinon elle devra être resserrée. Toutes les vis de fixation doivent être conformes aux spécifications prescrites et correctement serrées (observer les couples de serrage). Les vis et écrous ne doivent pas être endommagés ou déformés.

Vérifier également les fixations de la cabine (éléments en caoutchouc et vis) installée.

Aucune pièce complémentaire ne pourra être soudée ou vissée et aucun trou ne pourra être percé susceptibles d'influencer la stabilité sans l'autorisation expresse du constructeur.

Par conséquent, un ROPS endommagé ne pourra ni être redressé, ni réparé.

Un ROPS défectueux devra systématiquement être remplacé par une pièce d'origine après accord par le constructeur.

Mise en marche de la machine

Avant la mise en marche

La machine ne doit être pilotée que depuis le siège du conducteur.

N'utiliser que des machines dont les travaux d'entretien sont effectués de manière régulière.

Se familiariser avec l'équipement, les indicateurs et éléments de commande, le mode opératoire et le domaine de travail de la machine.

Toujours porter des équipements de sécurité (casque, gants, lunettes, chaussures de sécurité, etc...).

Avant de monter sur la machine, s'assurer :

- qu'aucun obstacle ou personne ne se trouve près ou sous le véhicule.
- que la machine n'est pas souillée par des produits huileux ou inflammables
- que les poignées et plates-formes sont libres de graisse, huiles, carburants, neige ou glace
- que le capot du moteur est fermé et verrouillé.

Utiliser les marches et les poignées pour grimper sur la machine.

Avant de mettre le moteur en marche, vérifier :

- si la machine présente des défauts visibles
- si tous les dispositifs de sécurité sont fixés à leur place
- le fonctionnement de la direction, des freins, des indicateurs et éléments de commande, de l'éclairage et de l'avertisseur sonore
- le réglage correct du siège
- la propreté et le réglage des rétroviseurs (si installés).

Ne pas mettre la machine en service avec des instruments, indicateurs ou éléments de commande défectueux.

Ne pas transporter ou attacher d'objets sur la machine.

Porter la ceinture de sécurité sur les machines équipées d'un arceau de sécurité !

Démarrage

Ne démarrer et ne commander la machine que du siège du conducteur.

Positionner tous les leviers de commande sur position "neutre" avant de démarrer le moteur.

Ne pas utiliser de produits d'aide au démarrage tels que "Startpilote" ou éther pour démarrer le moteur.

Après le démarrage, vérifier les instruments d'indication.

Mise en marche avec batterie auxiliaire

Relier les pôles Plus entre eux et les pôles Moins entre eux (câble de masse). Toujours brancher le câble de masse en dernier et le débrancher en premier ! Un faux branchement cause des détériorations graves à l'installation électrique.

Ne jamais démarrer le moteur par court-circuitage des raccords du démarreur étant donné que dans ce cas, la machine peut immédiatement se mettre en mouvement.

Mise en marche dans des locaux fermés

Les gaz d'échappement sont dangereux ! Par conséquent, prévoir une ventilation en air frais suffisante lors de la mise en marche de la machine dans un endroit clos !

Conduite de la machine

Personnes se tenant dans la zone de danger

La vitre droite de la cabine peut servir d'issue de secours en cas d'un renversement de la machine ou d'une portière coincée.

Avant chaque mise en service, lors de la reprise du travail, en particulier lors du déplacement en marche arrière, vérifier si des personnes ou obstacles se trouvent dans la zone d'évolution.

Klaxonner en cas de besoin. Interrompre immédiatement les opérations, si les personnes ne quittent pas la zone de danger après avoir été averties.

Lorsque le moteur est en marche, ne pas s'approcher ou se tenir dans la zone d'articulation de la machine. Danger d'écrasement !

Déplacement

Boucler systématiquement la ceinture de sécurité pour conduire la machine.

Ne pas se déplacer sur des sols de portance insuffisante.

Ne pas conduire sur la neige et le verglas.

Actionner immédiatement l'interrupteur d'urgence dans des situations d'urgence ou dangereuses. Ne pas utiliser l'interrupteur d'arrêt d'urgence en tant que frein de service.

Ne remettre la machine en service qu'après avoir vérifié que le danger, ayant causé le déclenchement de l'arrêt d'urgence, est écarté.

Prendre les mesures suivantes lorsque la machine est entrée en contact avec une ligne de haute tension :

- Ne pas quitter le poste de commande
- Avertir les personnes qui se tiennent aux alentours de ne pas s'approcher de la machine
- Si possible, dégager la machine de la zone de danger
- Ordonner la coupure du courant.

Manœuvrer la machine uniquement du poste de commande.

Garder les portières de la cabine fermées.

Ne pas régler le siège du conducteur durant le déplacement.

Ne pas grimper sur ou sauter de la machine en cours de déplacement.

Immobiliser la machine avant de changer le sens de marche.

Ne pas utiliser la machine pour transporter des personnes.

Arrêter la machine si des bruits anormaux se font entendre ou si de la fumée s'en dégage. Localiser puis faire éliminer la cause de la perturbation.

Garder une distance de sécurité suffisante des bords des fossés et talus et éviter toute méthode de travail pouvant entraver la stabilité de la machine.

Ne pas utiliser la vibration sur les sols durs, le béton durci ou les sols gelés.

Veiller à la hauteur de passage lors d'un déplacement sous un pont, tunnel ou ligne électrique.

Déplacement en pentes

Ne pas s'engager dans des pentes dont l'inclinaison est supérieure à la tenue en pente maxi. de la machine.

Monter ou descendre les pentes avec précaution et toujours en voie directe. Passer un petit régime avant d'entamer la pente.

Des sols humides et meubles réduisent considérablement la tenue en pente de la machine. Risque d'accident !

Inclinaison

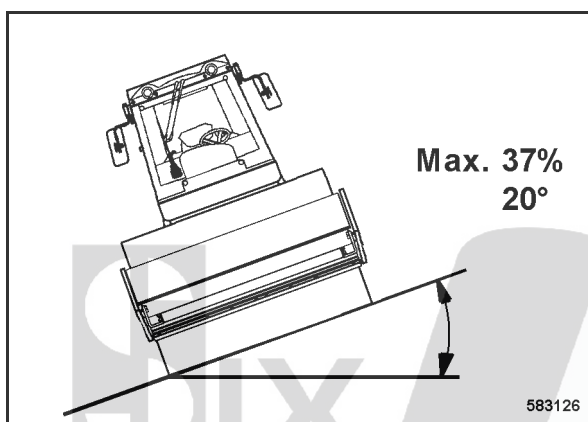


Fig. 6

L'angle de basculement a été déterminé en statique sur un sol ferme et plan avec la machine arrêtée et la direction en ligne droite avec vibration.

Cet angle peut considérablement diminuer sur les sols meubles, lors de l'accélération/décélération avec la vibration en marche ou options installées.

Par conséquent, absolument éviter le déplacement en travers d'une pente en raison du risque de renversement et des risques de blessures mortelles y résultant.

Par conséquent, engager les montées et les descentes toujours en ligne directe.

Comportement en circulation routière

Adapter la vitesse aux conditions de service. Ne pas exécuter de coups de volant brusques avec la machine roulant à grande vitesse. Danger de renversement !

Laisser toujours la priorité aux véhicules avec chargement !

Enclencher l'éclairage lorsque la visibilité est mauvaise.

Garder une distance appropriée des bordures et talus.

Vérification des effets de la vibration

Lors de travaux de compactage en zone urbaine, vérifier les effets de la vibration sur les bâtiments et les conduites enfouies dans le sol (gaz, eau, électricité) et si nécessaire interrompre les travaux avec vibration.

Ne pas enclencher la vibration sur des sols durs, bétonnés ou gelés. Risque de destruction des paviers et roulements !

Stationnement de la machine

Si possible, stationner la machine sur un sol horizontal et ferme.

Mesures à prendre avant de quitter la machine :

- Ramener l'articulation en ligne droite pour faciliter la montée et la descente de la machine.
- Placer le levier de commande du position neutre.
- Serrer le frein de parking.
- Arrêter le moteur et retirer l'interrupteur et la clé de contact
- Fermer la cabine à clé.
- assurer la machine contre une utilisation non autorisée.

Ne pas sauter de la machine, mais se servir des échelles et poignées pour descendre du véhicule.

Si la machine en stationnement présente un obstacle pour la circulation, assurer celle-ci par des mesures appropriées et visibles.

Stationnement en pente

Bloquer la machine contre tout déplacement involontaire. A cet effet, placer les cales métalliques à l'avant ou à l'arrière des bandages. Les cales doivent être mises à disposition par l'exploitant de la machine.

Remplissage du carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Refaire uniquement le plein avec le moteur arrêté.

Ne pas faire le plein dans des locaux clos.

Pas de feu nu, ne pas fumer.

Surveiller toutes la procédure de remplissage.

Ne pas déverser de carburant. Recueillir le carburant déversé, ne pas le laisser infiltrer dans le sol.

Eponger le carburant déversé. Eviter de mélanger de l'eau ou des saletés avec le carburant.

Un réservoir qui fuit peut exploser. Veiller à l'étanchéité du bouchon du réservoir à carburant et le remplacer, si besoin.

Mesures de prévention contre les incendies

Se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation des extincteurs. Observer les consignes d'alerte à l'incendie et les moyens de lutte.

Travaux d'entretien

Observer les instructions relatives aux travaux d'entretien prescrites dans les instructions de service et d'entretien, y compris les instructions sur l'échange de pièces.

Les travaux d'entretien doivent uniquement être effectués par un personnel qualifié et autorisé.

Caler le capot du moteur avant de procéder aux travaux d'entretien ou de réparation dans le compartiment du moteur.

Ne pas entrer en contact avec les parties brûlantes de la machine.

Utiliser des dispositifs d'accès et des plateformes de travail prévues à cet effet lors de travaux d'entretien et de montage au-dessus de la tête. Ne pas se servir des parties de la machine comme aide d'accès.

Tenir les personnes non autorisées éloignées de la machine.

Ne jamais effectuer de travaux d'entretien sur la machine en mouvement ou avec le moteur en marche.

Si possible, stationner la machine sur un sol horizontal et stable.

Retirer la clé de contact de l'interrupteur d'allumage.

Bloquer l'articulation avec la sécurité.

Travaux sur l'installation hydraulique

Dépressuriser les conduites hydrauliques avant toute intervention. Les fuites d'huile hydraulique sous pression peuvent pénétrer sous la peau et provoquer des blessures graves. Consulter immédiatement un médecin, lors d'une blessure causée

par l'huile sous pression, sinon elle risque de s'infecter.

Lors de réglages sur l'installation hydraulique, ne pas se tenir devant ou derrière les bandages/pneumatiques.

Ne pas dérégler les clapets de surpression.

Vidanger l'huile hydraulique à température de service. Risques de brûlures !

Recueillir l'huile hydraulique et l'évacuer de manière non polluante.

Recueillir et évacuer séparément les huiles hydrauliques bio-dégradables.

Ne jamais démarrer le moteur lorsque le circuit ne contient plus d'huile hydraulique.

Vérifier l'étanchéité de tous les branchements et raccords vissés (avec l'installation sans pression !) après toute intervention sur l'installation hydraulique.

Echange de conduites hydrauliques

Les conduites ne doivent pas être interverties.

Les conduites hydrauliques doivent être soumises régulièrement à une inspection visuelle.

Dans les cas suivants, l'échange d'une conduite est impérativement à effectuer :

- Détérioration de la gaine extérieure jusqu'à l'armature (par ex. par frottement, coupure, fissures)
- Fragilisation de la gaine extérieure (formation de fissures dans la conduite),
- Déformation anormale de la conduite sans ou sous pression
- Déformations par flambages, par ex. écrasements, pliages, séparation de la gaine extérieure, formation de ballons
- Fuites
- Montage effectué de manière incorrecte
- Sortie de la conduite de son armature
- Corrosion de l'armature réduisant le fonctionnement et la résistance
- Détérioration ou déformation de l'armature réduisant le fonctionnement et la résistance ou le raccordement d'une conduite à l'autre.
- Dépassement de la durée de stockage et d'utilisation admise.

Uniquement les conduites hydrauliques d'origine BOMAG garantissent que le type de conduite correct (étage de pression) soit monté au bon endroit.

Travaux sur le moteur

Ne pas effectuer des travaux sur l'installation d'alimentation en carburant avec le moteur en marche - Danger de mort par les hautes pressions !

- Attendre l'arrêt du moteur puis effectuer une pause d'environ 1 minute.
- Ne pas se tenir dans la zone de danger lors du premier essai.
- Amener la machine en atelier lors de la constatation d'une fuite.
- S'assurer que le moteur ne peut pas être accidentellement démarré durant les travaux d'entretien et de réparation.

Vidanger l'huile moteur à température de service. Risques de brûlures !

Eponger l'huile débordée, recueillir l'huile de vidange et l'évacuer de manière non polluante.

Stocker les filtres usés et autres matériaux huileux dans un récipient à part pour les évacuer de manière non polluante.

Ne jamais laisser des outils ou autres objets dans le compartiment du moteur qui pourraient causer des dégâts.

Ne pas modifier les régimes de ralenti et maximal, sinon les valeurs des gaz d'échappement changent et le moteur et l'entraînement risquent d'être endommagés.

Les turbocompresseurs fonctionnent à des vitesses de rotation et des températures élevées. Par conséquent, ne pas poser des outils et matériels ou approcher les mains des orifices d'admission et d'évacuation et des surfaces brûlantes du turbocompresseur.

Vérifier et échanger le liquide de refroidissement uniquement lorsque le moteur est froid.

Recueillir le liquide de refroidissement et l'évacuer de manière non polluante.

Travaux sur l'installation électrique

Débrancher la batterie avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique et la recouvrir d'un matériau isolant.

Ne pas installer de fusible d'un ampérage plus puissant ou ponter un fusible.

Débrancher la batterie et les connecteurs aux calculateurs avant de procéder à des travaux de soudage.

Travaux sur la batterie

Pas de feu nu et ne pas fumer durant l'entretien sur la batterie !

Ne pas mettre l'acide en contact avec les mains ou les vêtements ! Laver les blessures causées par l'acide avec de l'eau claire et consulter un médecin.

Les objets métalliques (outils, bagues, montre-bracelets) ne doivent pas entrer en contact avec les bornes de batterie. Risque de court-circuit et de brûlure !

Sur les batteries à entretien, dévisser les bouchons de la batterie durant la recharge pour éviter la formation de gaz explosifs.

Observer les consignes respectives lors d'un démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire.

Evacuer les vieilles batteries conformément aux directives en vigueur.

Couper le courant de recharge avant de débrancher les connecteurs de recharge.

Assurer une ventilation suffisante lors d'un recharge des batteries dans des locaux fermés.

Travaux sur l'installation d'alimentation en carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Pas de feu nu ; ne pas fumer, ne pas déverser de carburant.

Recueillir le carburant déversé, ne pas le laisser infiltrer dans le sol et l'évacuer de manière non polluante.

Travaux sur les roues et les pneumatiques

L'éclatement d'un pneumatique constitue un danger de mort causés par les projections de débris de pneus ou de métal.

Le montage d'un pneumatique doit uniquement être effectué avec l'expérience et l'outillage requis. Le cas échéant, faire effectuer de travail par une entreprise spécialisée.

Veiller à la pression de gonflage correcte et ne pas dépasser la pression maximale prescrite.

Vérifier quotidiennement la pression de gonflage, l'état et des jantes (coupures, indentations, etc.)

ainsi que l'intégralité des écrous de roues. Ne pas conduire avec des pneus ou roues endommagés. L'émulsion de séparation pour les pneus doit uniquement se composer d'eau et d'un produit concentré séparateur mélangé conformément aux instructions du fabricant du produit. Observer les règlements en matière de protection de l'environnement.

Travaux sur le climatiseur

Faire réparer les pannes sur le climatiseur uniquement par un spécialiste.

Faire inspecter périodiquement les récipients sous pression par une personne compétente conformément aux réglementations en vigueur.

Dans le cadre de ces inspections, le dessiccateur est à inspecter visuellement deux fois par an. Veiller en particulier sur les traces de rouille et les défauts mécaniques lors de ces inspections.

Ne pas souder à proximité du climatiseur. Risque d'explosion !

Ne jamais nettoyer le condensateur du climatiseur au jet d'eau chaud. Risque d'explosion !

Ne pas vidanger le fluide frigorigène à l'air libre mais l'évacuer de manière non polluante.

Travaux de nettoyage

Ne pas effectuer les travaux de nettoyage avec le moteur en marche.

Ne pas utiliser d'essence ou d'autres produits facilement inflammables pour le nettoyage.

Lors du nettoyage au jet de vapeur, ne pas exposer les parties électriques et le matériau isolant au jet direct ou recouvrir ceux-ci avant le nettoyage.

- Ne jamais diriger le jet d'eau directement dans le pot d'échappement ou le filtre à air.

Après les travaux d'entretien

Remonter tous les dispositifs de sécurité en place après les travaux d'entretien.

Réparations

Fixer un panneau d'avertissement de manière visible sur le volant d'une machine défectueuse.

Les réparations doivent uniquement être effectuées par un personnel qualifié et autorisé. Se servir du manuel de réparation à cet effet.

Les gaz d'échappement sont dangereux ! Par conséquent, prévoir une ventilation en air frais suffisante lors de la mise en marche de la machine dans un local fermé !

Ne pas effectuer des travaux sur l'installation d'alimentation en carburant avec le moteur en marche - Danger de mort !

L'installation est sous haute pression ! Ne pas s'approcher d'une fuite dans l'installation haute pression ; le jet du carburant peut causer de graves blessures. Attendre une minute après avoir arrêté le moteur pour permettre la décharge de la pression. En cas d'une fuite, contacter le service après-vente du constructeur du moteur et ne plus mettre le moteur en marche.

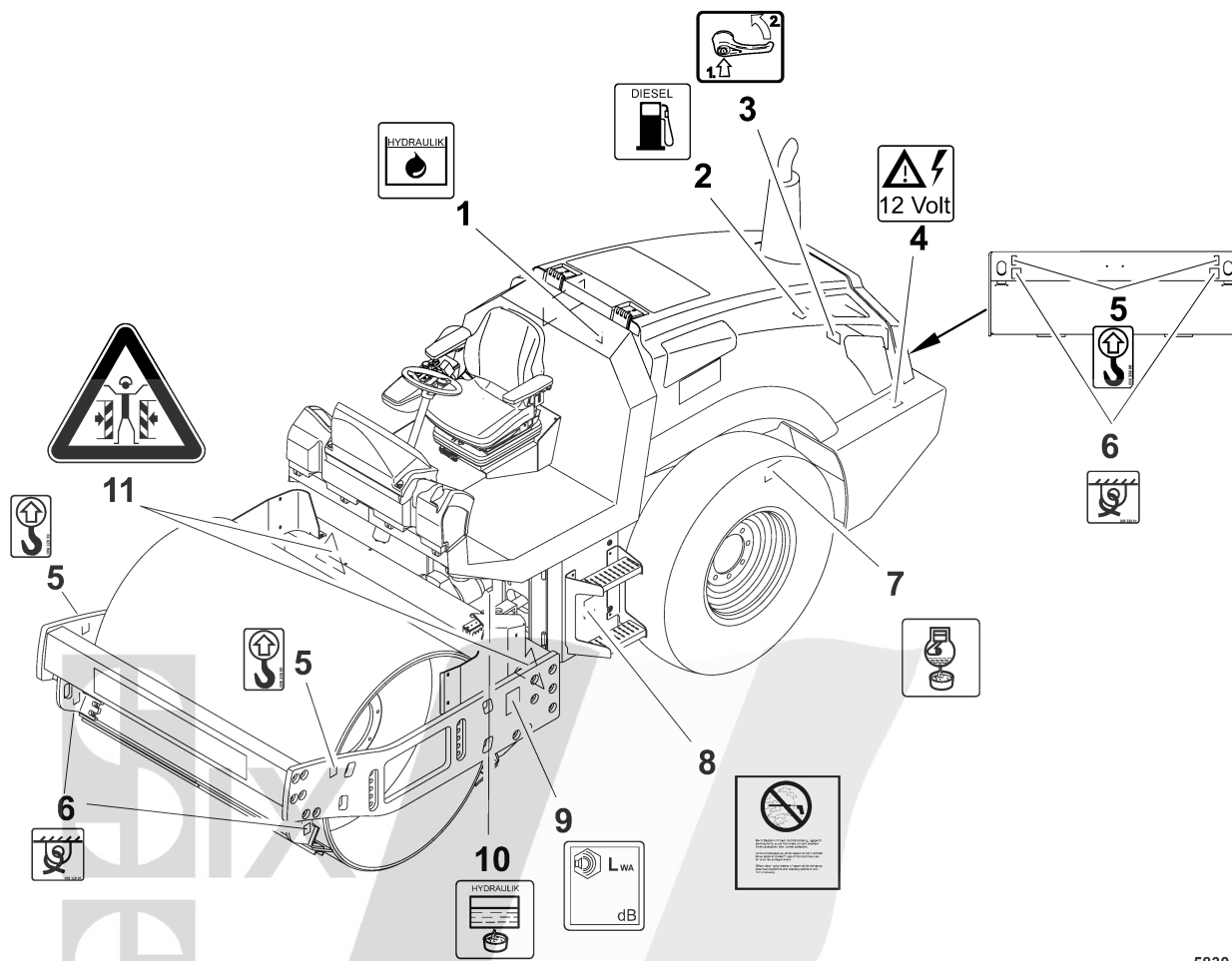
Contrôle

Les engins de compactage doit être inspectés en vue de leur sécurité de service en fonction des conditions de mise en œuvre ou au moins une fois par an par un spécialiste.

Auto-collants/plaquettes de sécurité apposés à la machine

Garder les auto-collants et les plaquettes de sécurité lisibles et respecter les instructions mentionnées.

Renouveler les auto-collants/plaquettes illisibles ou endommagés.



583049

Fig. 7

Plaques signalétiques

- | | |
|---|--|
| <p>1 Plaque d'information, huile hydraulique</p> <p>2 Plaque d'information, Diesel</p> <p>3 Plaque d'utilisation, poignée du capot</p> <p>4 Plaque d'information, tension de bord 12 V</p> <p>5 Plaque d'information, point de levage</p> <p>6 Plaque d'information, point d'arrimage</p> | <p>7 Plaque d'information, vidange de l'huile moteur</p> <p>8 Plaque d'interdiction, nettoyeur haute pression</p> <p>9 Plaque d'information, niveau de l'intensité sonore garanti</p> <p>10 Plaque d'information, vidange de l'huile hydraulique</p> |
|---|--|

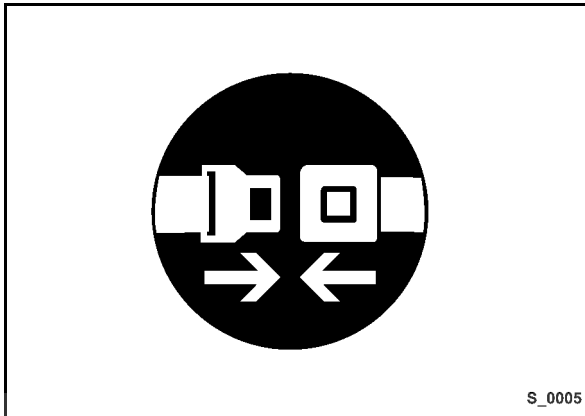


Fig. 8

Plaque d'obligation - Boucler la ceinture de sécurité

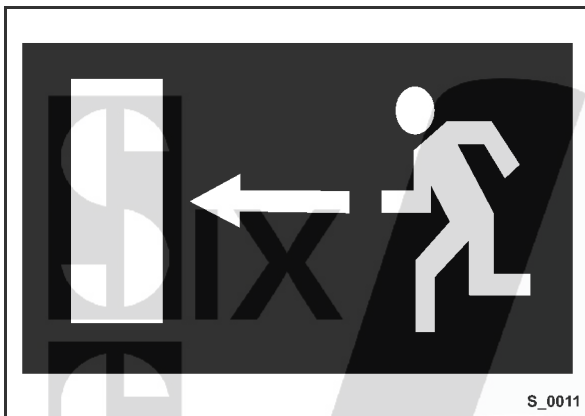
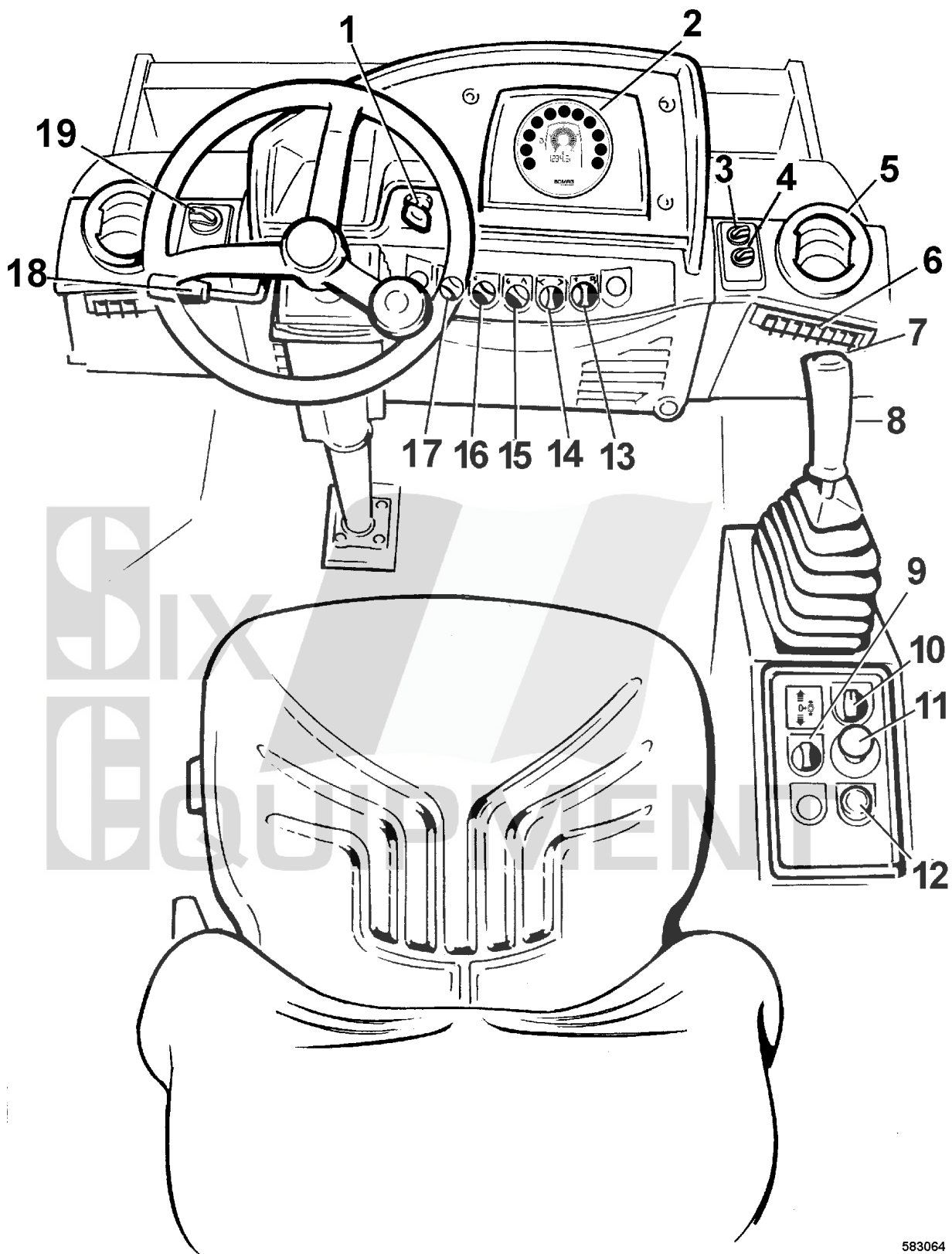


Fig. 9

Plaque d'information, issue de secours

4 Indicateurs et éléments de commande





583064

Fig. 10

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Interrupteur de démarrage | amplitudes |
| 2 | Combiné | 10 Interrupteur rotatif, régimes de conduite |
| 3 | Interrupteur rotatif, ventilateur de la cabine ¹ | 11 Interrupteur d'arrêt d'urgence |
| 4 | Interrupteur rotatif, climatiseur ¹ | 12 Touche, klaxon |
| 5 | Aérateur, climatiseur et ventilation, côté conducteur | 13 Touche rotative, régime du moteur |
| 6 | Aérateur, climatiseur et ventilation, niveau des pieds | 14 Interrupteur rotatif, clignotants ¹ |
| 7 | Bouton-poussoir, commande de la vibration | 15 Interrupteur rotatif, feux de détresse ¹ |
| 8 | Levier de commande de la marche | 16 Interrupteur rotatif, installation d'éclairage ¹ |
| 9 | Interrupteur rotatif, vibration, sélection des | 17 Interrupteur rotatif, projecteurs de travail ¹ |
| 1 | Equipement en option | 18 Levier de réglage, volant |
| | | 19 Interrupteur rotatif, chauffage de la cabine ¹ |



4.1 Remarques générales

Si vous ne vous êtes pas encore familiarisé avec les éléments de commande et d'affichage de cette machine, lisez l'intégralité de ce chapitre avant d'utiliser la machine. Toutes les fonctions y sont décrites de manière détaillée.

Le chapitre "Commande" résume uniquement les différentes étapes de commande.

4.2 Description des indicateurs et éléments de commande

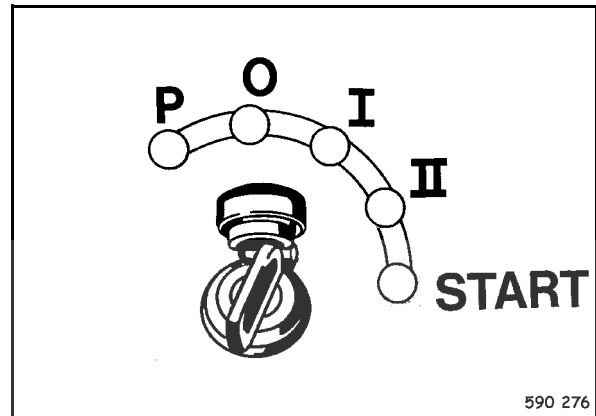


Fig. 11

No. 1 = Interrupteur de démarrage

Position "P", "O" = Contact coupé. Retirer la clé.

Position "I", "II" = Contact mis ; tous les témoins de contrôle et d'avertissement sur le combiné s'allument pendant environ 3 secondes (test de fonctionnement). Le témoin d'avertissement pour la pression d'huile moteur clignote ; les témoins de charge et du frein de parking restent allumés. Le témoin de préchauffage s'allume à basses températures.

i Note

Le moteur ne peut être démarré que si le levier de commande de la marche se trouve sur position de freinage.

L'interrupteur de démarrage est équipé d'un verrou de redémarrage. Pour procéder à un nouveau démarrage, tourner d'abord la clé sur position "O".

Position "START" = Continuer de tourner la clé contre la pression du ressort ; le moteur démarre. Ramener la clé sur position "I" dès que le moteur a démarré.

⚠ Attention

Laisser chauffer le moteur un moment avant le début du travail. Ne pas accélérer le moteur froid à régime maximale.

Ne pas arrêter subitement le moteur tournant à plein régime mais le laisser marcher pendant environ 2 minutes au ralenti avant de l'arrêter.

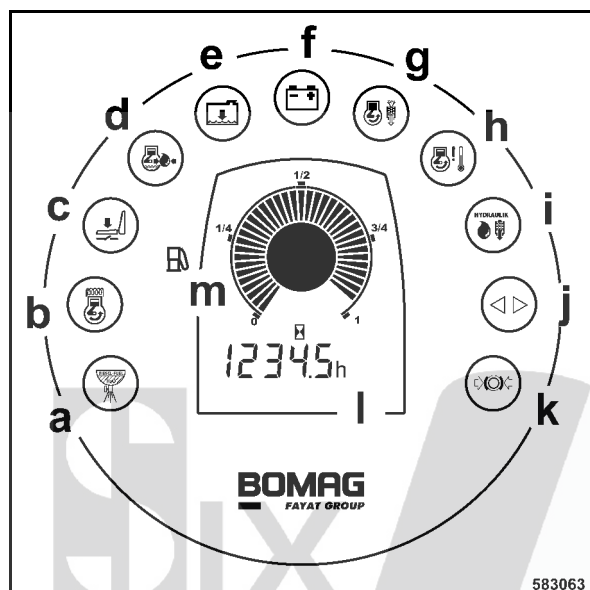


Fig. 12

No. 2 = Combiné

i Note

Tous les témoins de contrôle et d'avertissement sont momentanément allumés lorsque l'interrupteur d'allumage est commuté sur position "I".

- a** jaune = Témoin d'avertissement, eau dans le carburant
S'allume lorsque le niveau de l'eau dans le préfiltre à carburant atteint les contacts du capteur. l'avertisseur sonore retentit. Le moteur s'arrête après 2 minutes.
Nettoyer le séparateur d'eau.
- b** jaune = Témoin de contrôle, préchauffage
S'allume lorsque les températures ambiantes sont basses (préchauffage pour le démarrage)
- c** jaune = Témoin d'avertissement, siège du conducteur
s'allume lorsque le siège du conducteur n'est pas occupé. Avec la ma-

chine en déplacement, l'avertisseur sonore se met en marche et le la machine est freinée. Pour reprendre la marche, prendre à nouveau place sur le siège du conducteur puis déplacer le levier de commande de la marche au-delà de la position de freinage.

- d** rouge = Témoin d'alarme, pression d'huile moteur
Clignote lorsque la pression d'huile moteur est trop basse ; l'avertisseur sonore retentit ; le moteur s'arrête après 10 secondes.
Vérifier le niveau de l'huile moteur ou réparer le moteur.
- e** rouge = Non commandé
- f** jaune = Témoin de charge des batteries
Allumé lorsque la batterie n'est plus rechargée.
Contrôler la tension de la courroie, év. réparer la génératrice.
- g** jaune = Témoin d'avertissement, filtre à air
S'allume lorsque la cartouche de filtre est colmatée ; L'avertisseur sonore se met en marche.
Nettoyer, si besoin, remplacer.
- h** rouge = Témoin d'alarme, surchauffe du moteur
Clignote en cas de surchauffe du moteur ; l'avertisseur sonore retentit, le moteur s'arrête après env. 2 minutes.
Nettoyer le radiateur du moteur, le cas échéant réparer le moteur.
- i** jaune = Témoin d'avertissement, filtre d'huile hydrauliques
s'allume lors d'un colmatage du filtre à huile hydraulique ; l'avertisseur sonore retentit ; le moteur s'arrête après 2 minutes.
Vérifier l'installation hydraulique, remplacer le filtre à huile hydraulique.
- j** vert = Témoin de clignotement
- k** rouge = Témoin d'avertissement, frein de parking
Allumé avec le frein de parking serré
- l** = Compteur horaire
Compte les heures de service avec le moteur en marche.
Les travaux d'entretien sont à effec-

Indicateurs et éléments de commande

tuer en fonction des heures de service indiquées.

m = Indicateur de réserve en carburant

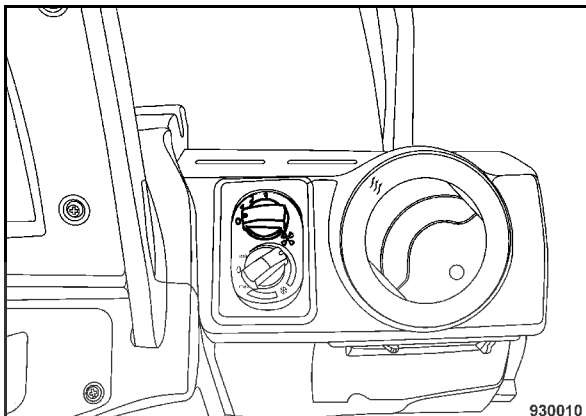


Fig. 13

No. 3 = Interrupteur rotatif, ventilateur de la cabine

Position "0" = Ventilateur de la cabine arrêté.

Position 1, 2 et

3 = Différents régimes du ventilateur.

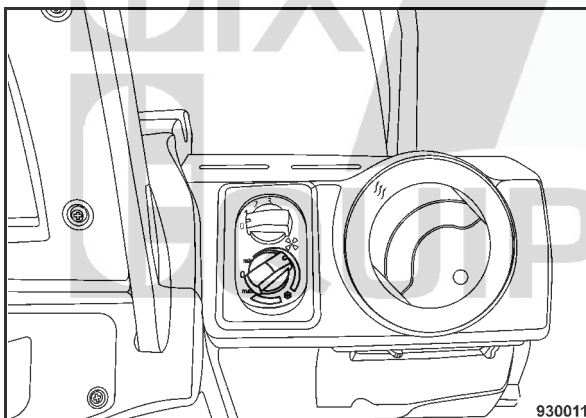


Fig. 14

No. 4 = Interrupteur rotatif, climatiseur¹

i Note

Ne mettre le climatiseur en marche que si l'interrupteur rotatif du ventilateur de la cabine se trouve sur position 1, 2 ou 3.

Position "0" = climatiseur arrêté.

¹ Equipement en option

Positions mini. et

maxi. = Plage de réglage du climatiseur.

No. 5 = Aérateur, climatiseur et ventilation, côté conducteur

No. 6 = Aérateur, climatiseur et ventilation, niveau des pieds

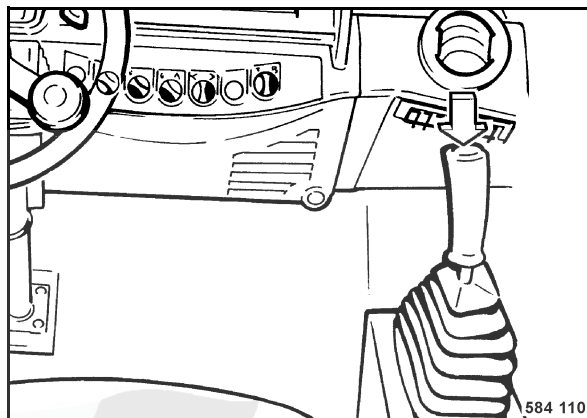


Fig. 15

No. 7 = Bouton-poussoir, commande de la vibration

Appuyer = Mettre la vibration en service

Appuyer une nouvelle fois = Arrêt de la vibration

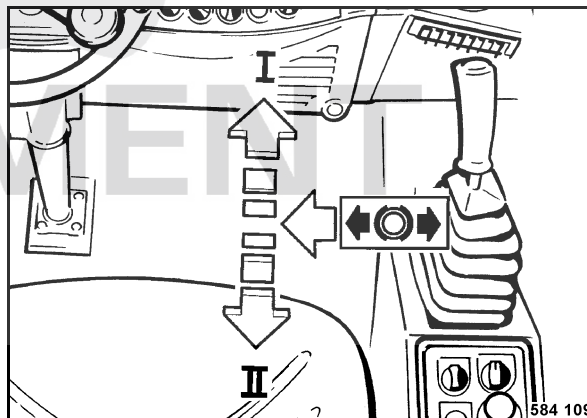


Fig. 16

No. 8 = Levier de commande de la marche

Position "Centrale" = Position de freinage, frein de service

Position "centrale, droite" = frein de parking ; démarrage du moteur

Position "I" = Marche avant

Position "II" = Marche arrière

i Note

Ramener légèrement le levier lorsque le moteur peine dans les montées. Cette procédure ménage l'installation hydraulique et le moteur Diesel.

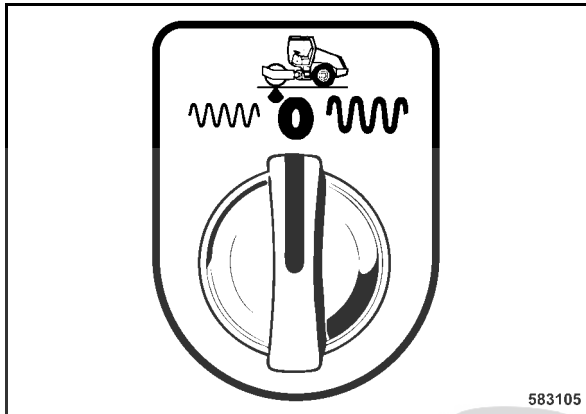


Fig. 17

No. 9 = Interrupteur rotatif, vibration, sélection des amplitudes

Position gauche = Petite amplitude, haute fréquence

Position centrale = Vibration arrêtée

Position droite = Grande amplitude, basse fréquence

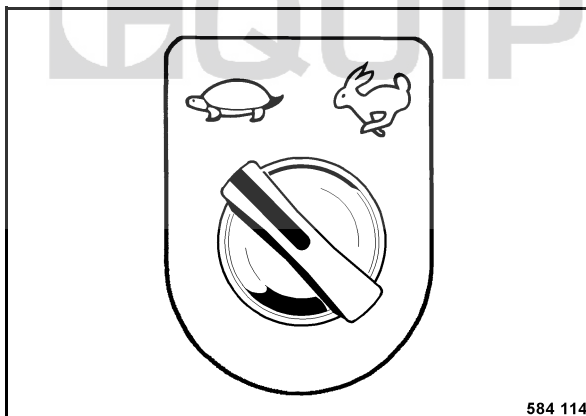


Fig. 18

No. 10 = Interrupteur rotatif, régimes de conduite

Position "Tortue" = Vitesse de travail

Position "Lièvre" = Vitesse de transport

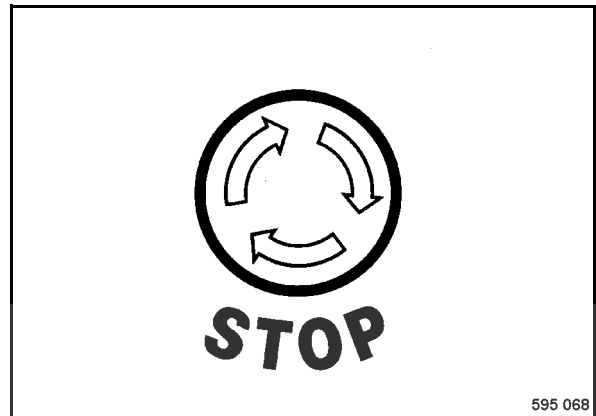


Fig. 19

No. 11 = Interrupteur d'arrêt d'urgence

Le moteur diesel est arrêté et le frein serré.

⚠ Danger

Risque d'accident !

A utiliser uniquement en cas de situations d'urgences durant le service, ne pas l'utiliser comme frein de service.

Remettre la machine seulement en service lorsque le danger, ayant entraîné le déclenchement de l'arrêt d'urgence, est écarté.

Enclenchement = appuyer le bouton jusqu'en butée, il se verrouille automatiquement en position finale.

Déverrouillage = tourner le bouton vers la droite puis le relâcher.

Déplacement = actionner tout d'abord le levier de commande de marche en position de freinage, démarrer ensuite le moteur et actionner à nouveau le levier de commande de marche.

Pour des raisons de sécurité la machine peut seulement être redémarrée lorsque le levier de commande de marche se trouve en position de freinage.

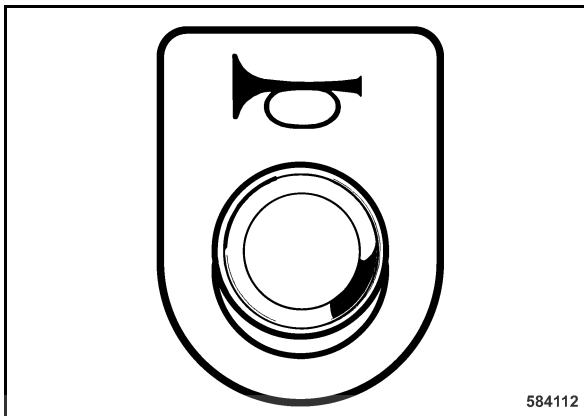


Fig. 20

No. 12 = Touche, klaxon

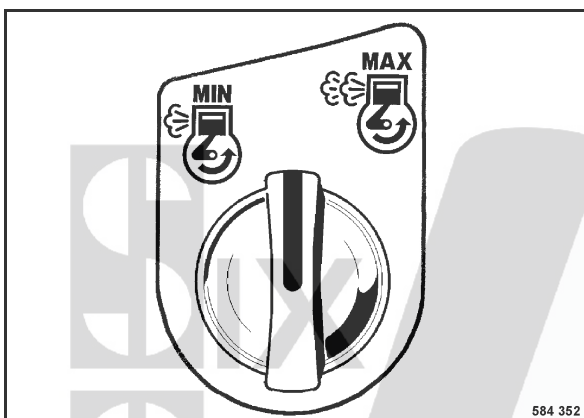


Fig. 21

No. 13 = Touche rotative, régime du moteur

Réglage électrique du régime du moteur

Tourner vers la gauche = Ralenti

i Note

Position normale pour le démarrage du moteur

Tourner vers la droite = Pleine charge, position de service pour le déplacement et la vibration

⚠ Attention

Déplacer et utiliser la vibration systématiquement avec le moteur sur pleins gaz ! Régler uniquement la vitesse au moyen du levier de commande de marche.

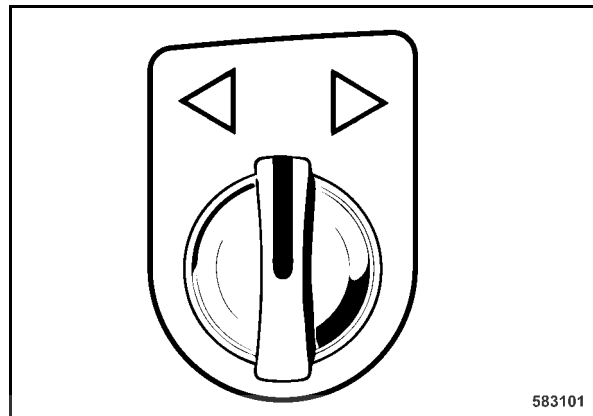


Fig. 22

No. 14 = Interrupteur rotatif, clignotants¹

Position centrale = clignotants éteints

Position gauche ou droite = Les clignotants avant et arrière du côté respectif clignotent. Le témoin de contrôle des clignotants clignote sur le tableau de bord.

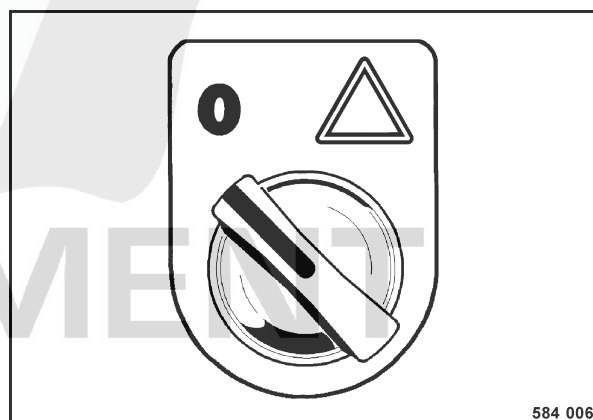


Fig. 23

No. 15 = Interrupteur rotatif, feux de détresse²

Position gauche = Feux de détresse éteints.

Position droite = Feux de détresse allumés. Tous les clignotants et le témoin de contrôle des clignotants clignotent dans l'instrument combiné.

1 Equipement en option

2 Equipement en option

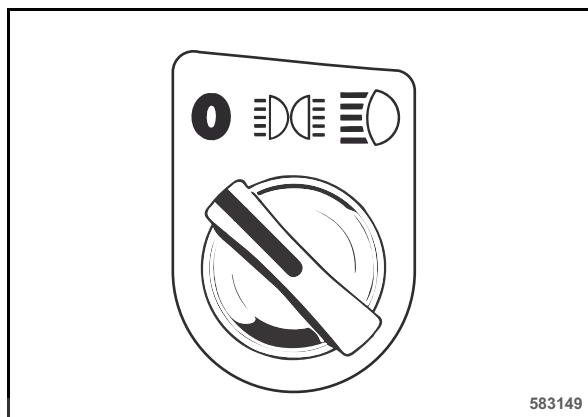


Fig. 24

No. 16 = Interrupteur rotatif, éclairage¹

- Position gauche = Projecteurs éteints
- Position centrale = Feux de gabarit allumés avec l'interrupteur de démarrage sur position "I" ou "P"
- Position droite = Feux de route allumés avec l'interrupteur de démarrage sur position "I"



Fig. 25

No. 17 = Interrupteur rotatif, phares de travail²

- Position gauche = Eclairage éteint
- Position droite = phares de travail allumés avec l'interrupteur d'allumage sur position "I"

¹ Equipement en option

² Equipement en option

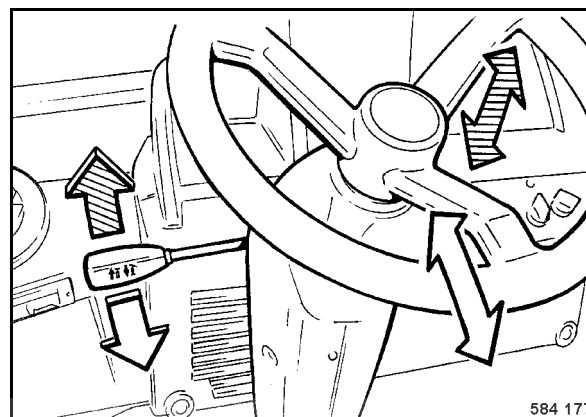


Fig. 26

No. 18 = Levier, réglage du volant³

⚠ Danger

Risque d'accident !

Ne jamais régler la position du volant durant le déplacement.

- Tirer vers le haut = Réglage de la hauteur du volant
- Pousser vers le bas = Réglage de l'inclinaison du volant

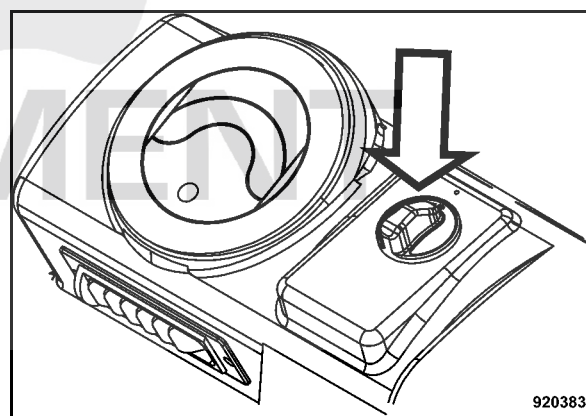


Fig. 27

No. 19 = Interrupteur rotatif, chauffage de la cabine

- Position "0" = Chauffage de la cabine arrêté
- Position, zone rouge = interrupteur de sélection de la température, chauffage de la cabine

³ Equipement en option

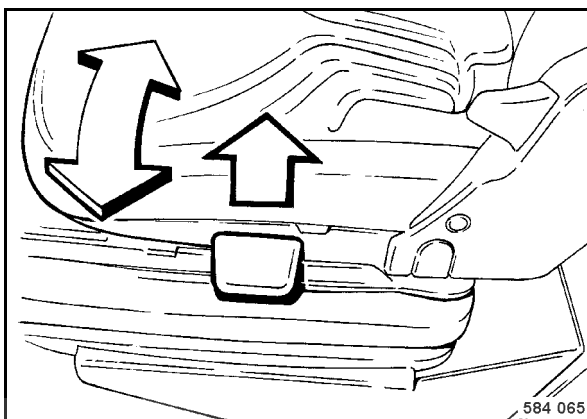


Fig. 28

No. 20 = Levier, orientation du siège du conducteur¹

⚠ Danger

Risque d'accident !

Durant le service, le siège du conducteur doit toujours être encranté.

Ne jamais orienter le siège durant le déplacement.

Tourner = Arrêter la machine et serrer le frein de parking. Tirer le levier vers le haut et orienter le siège dans la position désirée.

i Note

Angle d'orientation maxi. : 20° dans les deux sens.

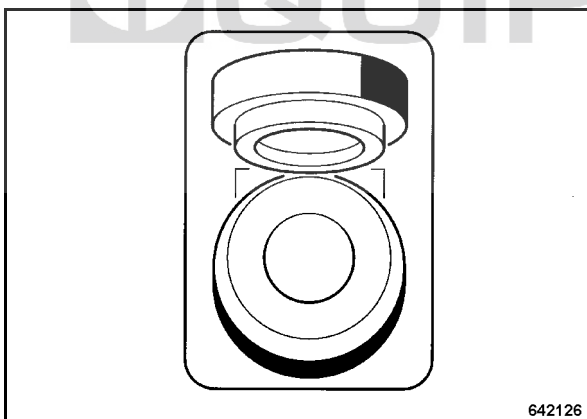


Fig. 29

No. 21 = Prise de courant, 2 bornes

¹ Equipement en option

La prise est uniquement alimentée en courant lorsque l'interrupteur d'allumage est sur position "I" ou lorsque le moteur est en fonctionnement.

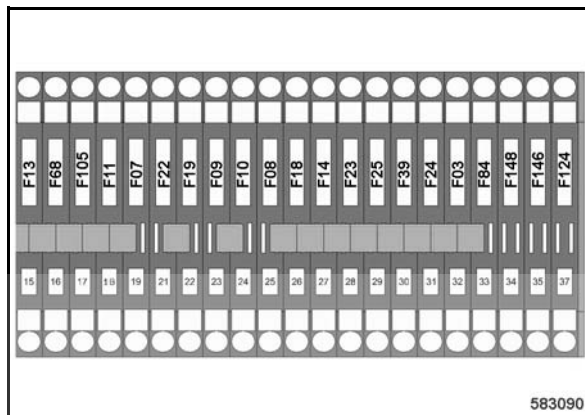


Fig. 30

No. 22 = Fusibles, armoire électrique

⚠ Danger

Risque d'incendie !

Ne pas installer de fusible d'un ampérage plus puissant ou ponter un fusible.

- (15) = (F13) Interrupteur de démarrage
- 30A = (F68) Antidémarrage électronique
- (17) = (F105) Régime du moteur
- 20A = (F11) Projecteur avant
- (18) = (F11) Projecteur avant
- (19) = (F07) Feux de détresse
- 15A = (F07) Feux de détresse
- (21) = (F22) Projecteur de travail arrière
- 15A = (F22) Projecteur de travail arrière
- (22) = (F19) Projecteur de travail arrière
- 15A = (F19) Projecteur de travail arrière
- (23) = (F09) Feux arrière et de stationnement gauche
- 15A = (F09) Feux arrière et de stationnement gauche
- (24) = (F10) Feux arrière et de stationnement gauche
- 15A = (F10) Feux arrière et de stationnement gauche
- (25) = (F08) Clignotants
- 15A = (F08) Clignotants

- (26)
10A = (F18) Pré-fusible, projecteurs de travail
- (27)
15A = (F14) Aimant de levage, moteur
- (28)
10A = (F23) Klaxon
- (29)
10A = (F25) Electrovanne, conduite et freinage
- (30)
15A = (F39) Fusible principal, cabine
- (31)
10A = (F24) Instruments
- (32)
15A = (F03) Vibration
- (33)
10A = (F148) Commande MESX, potentiel 15
- (34)
10A = (F84) Commande, borne 54
- (35)
15A = (F146) Commande MESX, potentiel 30
- (37)
25A = (F124) Préchauffage du carburant

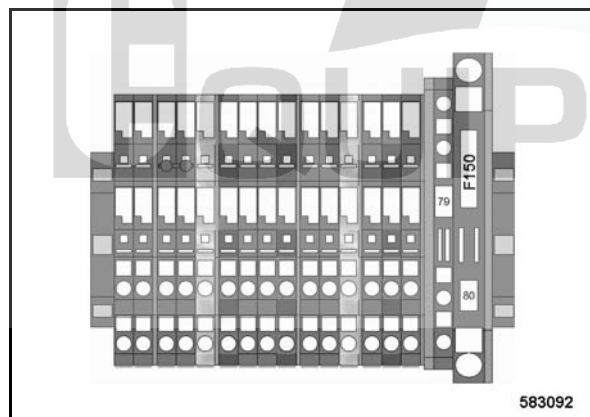


Fig. 31

- (80) 5A = (F150) Décodeur GPS

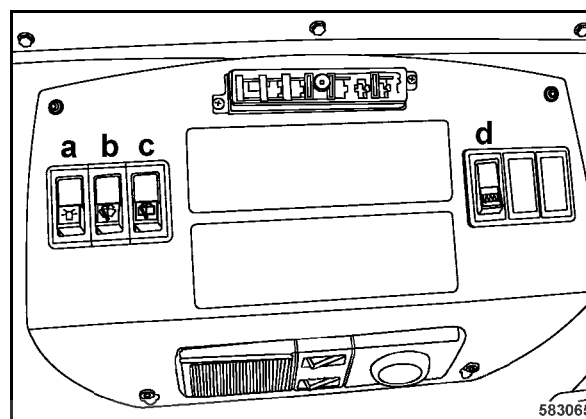


Fig. 32

No. 23 = Interrupteur à bascule

a = interrupteur à bascule du gyrophares

b = interrupteur à bascule, essuie-glace/lave-glace avant

vers le haut = L'essuie-glace se déplace jusqu'en butée et s'arrête.

vers le bas = Lave-glace du pare-brise en marche.

Touche = Arrosage du pare-brise avec l'essuie-glace en marche.

c = interrupteur à bascule, essuie-glace/lave-glace arrière

vers le haut = L'essuie-glace se déplace jusqu'en butée et s'arrête.

vers le bas = Lave-glace de la lunette arrière en marche.

Touche = Arrosage de la lunette arrière avec l'essuie-glace en marche.

Indicateurs et éléments de commande

d = interrupteur à bascule, chauffage de la lunette arrière

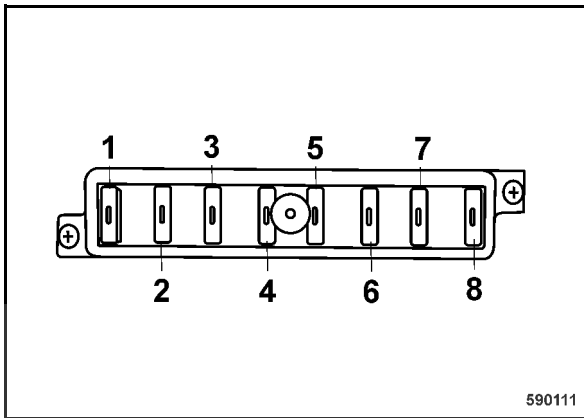


Fig. 33

⚠ Danger

Risque d'incendie !

Ne pas installer de fusible d'un ampérage plus puissant ou ponter un fusible.

- (1) 15A = (F43) Essuie-glace, lave-glace arrière
- (2) 15A = (F44) Essuie-glace, lave-glace avant
- (3) 10A = (F130) Eclairage diurne
- (4) 25A = (F31) Ventilateur de la cabine
- (5) 10A = (F41) Gyrophare
- (6) 15A = (F144) Prise de courant, cabine
- (7) 15A = (F143) Chauffage de la lunette arrière
- (8) 10A = (F42) Eclairage de la cabine

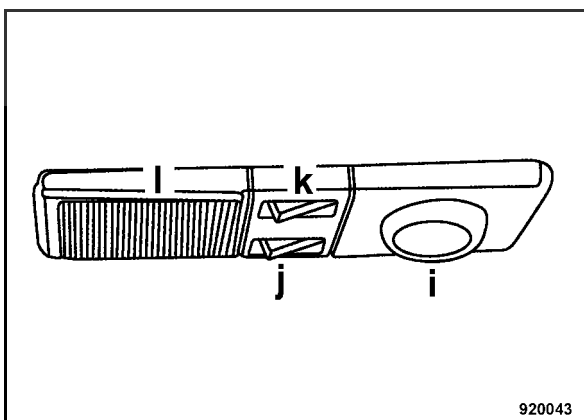


Fig. 34

No. 24 = Eclairage de la cabine

i = témoin de lecture et d'éclairage des instruments

j = interrupteur à bascule, témoin de lecture et d'éclairage des instruments

k = interrupteur à bascule, plafonnier

l = plafonnier

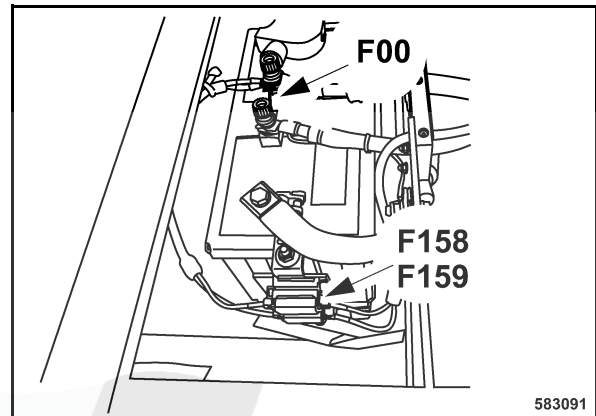


Fig. 35

No. 25 = Fusible principal, batterie

125A = (F00)

No. 26 = Fusibles, bougies de préchauffage

50A = (F158)

50A = (F159)

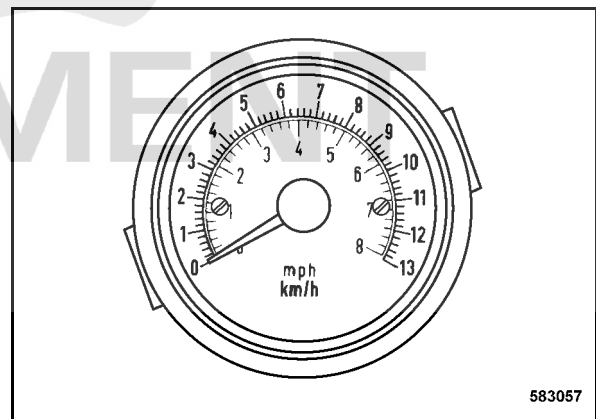


Fig. 36

No. 27 = Compteur de vitesse¹

Indique la vitesse de déplacement du véhicule.

graduation extérieure = km/h

¹ Equipement en option

graduation intérieure = mph

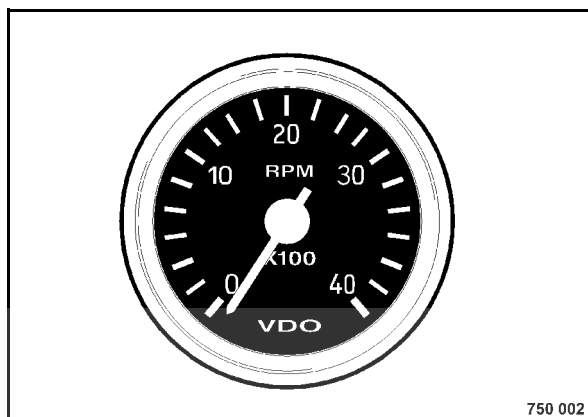


Fig. 37

No. 28 = Compte-tours, moteur Diesel¹

Indique la vitesse de rotation du moteur Diesel.

Graduation x 100 = tour par minute

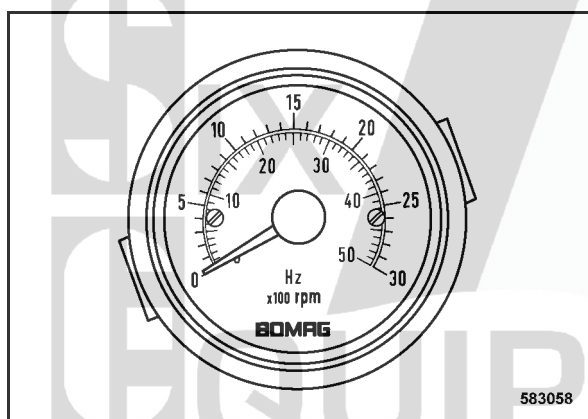


Fig. 38

No. 29 = Indicateur de la fréquence de vibration²

Indique la fréquence de vibration.

graduation extérieure = Fréquence en $\text{min}^{-1} \times 100$

graduation intérieure = Fréquence en Hz

1 Equipement en option
2 Equipement en option

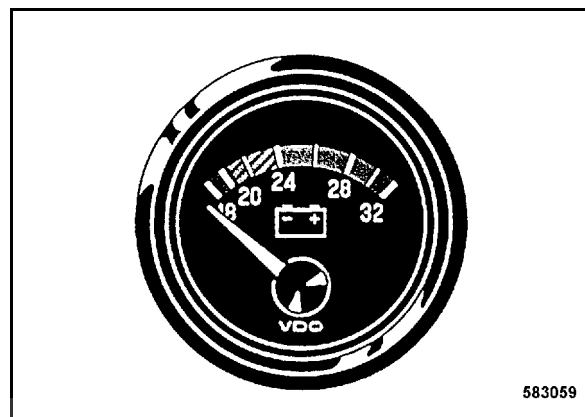


Fig. 39

No. 30 = Affichage de la tension de bord³

Affiche la tension de bord actuelle en Volts.

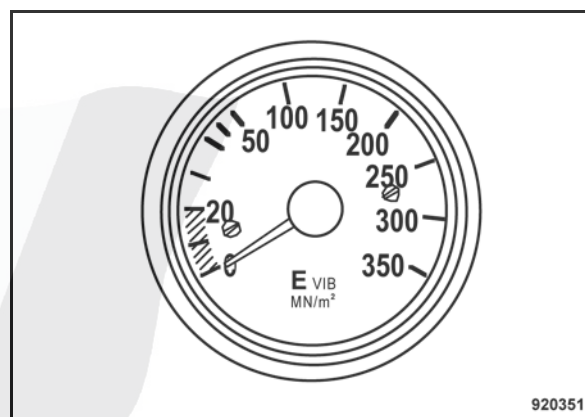


Fig. 40

No. 31 = Indicateur E_{VIB} ⁴

Appareil de mesure du compactage qui affiche en continu les valeurs caractéristiques de la portance (MN/m^2) durant le compactage.

Valeur E_{VIB}

Augmentation = portance élevée

La valeur reste constante = compactage terminé

3 Equipement en option
4 Equipement en option

4.3 Eléments d'indication et de commande du poste de conduite BTM

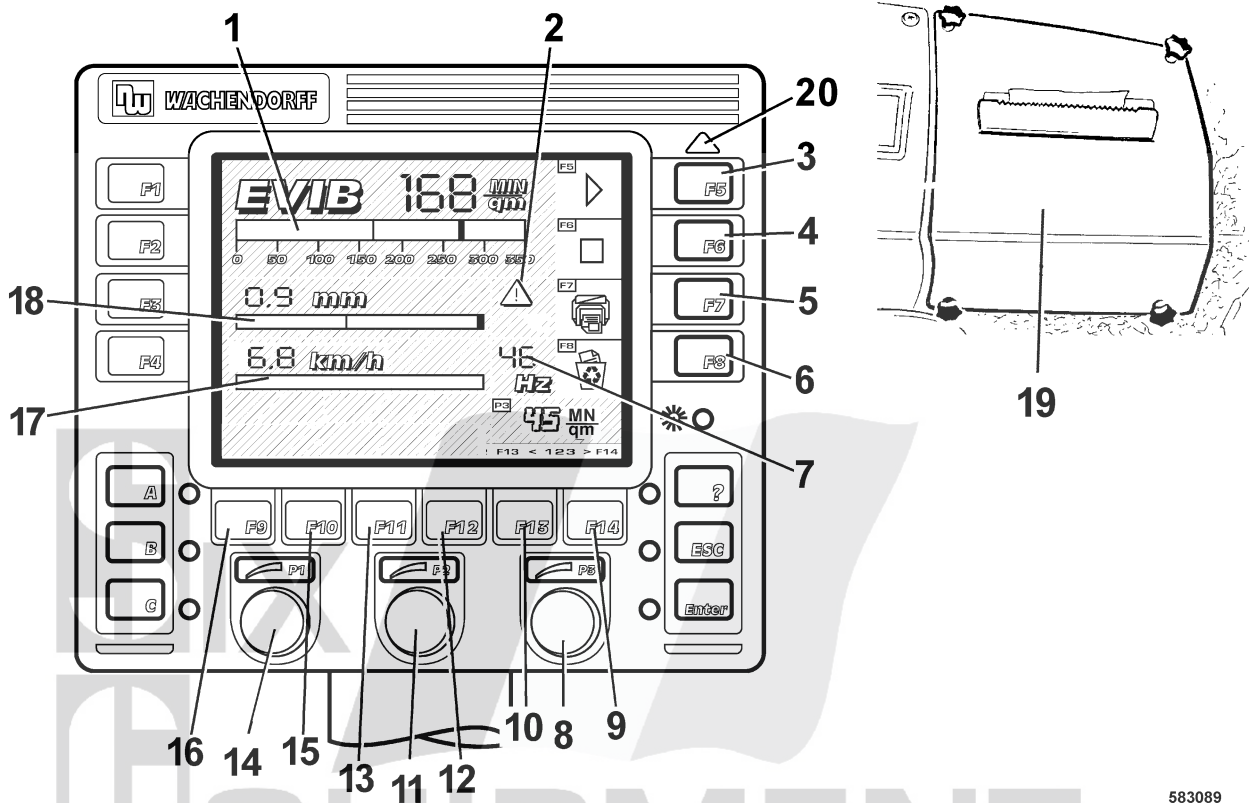


Fig. 41

- | | | |
|----|---|--------------------------------------|
| 1 | Indicateur E_{VIB} | consigne |
| 2 | Affichage de la résonance | 11 libre |
| 3 | Touche F5 START | 12 libre |
| 4 | Touche F6 STOP | 13 libre |
| 5 | Touche F7 IMPRIMER (uniquement BTM prof) | 14 libre |
| 6 | Touche F8 EFFACER | 15 libre |
| 7 | Affichage de la fréquence de vibration | 16 libre |
| 8 | Interrupteur rotatif, pré réglage des valeurs nominales | 17 Affichage, vitesse de déplacement |
| 9 | Touche F14, augmentation de la valeur de consigne | 18 Affichage, amplitude |
| 10 | Touche F13, diminution de la valeur de | 19 Imprimante (uniquement BTM prof) |
| | | 20 Témoin de défaut |

4.4 Description des éléments de contrôle et de commande BTM

i Note

Le système BTM plus peut être rétrofité vers le système BTM prof et/ou BCM 05.

Contrôle de compression dynamique couvrant la superficie (FDVK)

Les systèmes de mesure du compactage BOMAG E_{VIB}-Mètre (BEM) et Terrameter BTM plus/prof sont utilisés pour l'évaluation en continu de toute la superficie du compactage et de la portance de sols et couches de base non liées de manière intégrée.

La valeur E_{VIB} désignée comme module de vibration avec l'unité MN/m² est en rapport direct avec les modules de déformation EV1 ou EV2 de l'essai de charge sur plaque selon DIN 18134.

No. 1 = Indicateur E_{VIB}

Affichage de la rigidité dynamique du sol en MN/m².

No. 2 = Affichage de la résonance

Symbole jaune

= Le bandage résonne

Symbole rouge

= Le bandage résonne fortement ou culbute

Eventuellement sélectionner une amplitude plus petite !

No. 3 = Touche F5 START

Appuyer = Début de l'enregistrement des valeurs de mesure

Zone de contrôle "F5" ; clignote en vert sur l'écran.

No. 4 = Touche F6 STOP

Appuyer = arrêt de l'enregistrement des valeurs de mesure

Zone de contrôle verte "F7" IMPRESSION clignote sur l'écran.

i Note

Selon le résultat des mesures, la zone de contrôle verte "F5" CONTINUER ou la zone rouge "F6" TERMINE s'allume.

No. 5 = Appuyer sur la touche F 7 Impression¹

Appuyer sur la touche F7 "IMPRIMER" pour imprimer les données de mesure mesurées de la dernière passe.

Pression courte = Diagramme linéaire

Pression longue

≥5 sec. = Diagramme en barres

La zone de contrôle F7 s'éteint et l'imprimante commence à imprimer les données de mesure.

i Note

Après la fin de l'impression, il est possible d'imprimer un nombre quelconque de diagrammes en appuyant sur la même touche F7 (IMPRIMER).

No. 6 = Touche F8 EFFACER

Appuyer = Toutes les données de mesure mémorisées sont effacées.

! Attention

Lorsque l'augmentation de la valeur de mesure sur une piste doit être calculée, appuyer sur la touche F8 "EFFACER" uniquement lors du changement de piste.

No. 7 = Indicateur des fréquences

affiche la fréquence (vitesse de rotation) de l'arbre d'excitateur avec la vibration en marche.

No. 8 = Interrupteur rotatif P3, pré réglage de la valeur nominale

la valeur de consigne pour le module de rigidité dynamique E_{VIB} [MN/m²] maximal désiré peut être présélectionné sur 6 régimes (45, 80, 100, 120, 150 et Max.).

La valeur sélectionnée est affichée sur l'écran dans le champ "P3".

No. 9 = Touche F14, augmentation de la valeur nominale

Le pré réglage augmente d'un échelon à chaque pression sur la touche.

¹ Uniquement BTM prof

Indicateurs et éléments de commande

La valeur sélectionnée est affichée sur l'écran dans le champ "P3".

No. 10 = Touche F13, diminution de la valeur nominale

Le pré réglage diminue d'un échelon à chaque pression sur la touche.

La valeur sélectionnée est affichée sur l'écran dans le champ "P3".

No. 11 = Touche F11 sans fonction

No. 12 = Touche F12 sans fonction

No. 13 = Touche F11 sans fonction

No. 14 = Interrupteur P1 sans fonction

No. 15 = Touche F10 sans fonction

No. 16 = Touche F9 sans fonction

No. 17 = Affichage, vitesse de déplacement

Indique la vitesse de déplacement du véhicule.

No. 18 = Affichage, amplitude

Affichage de l'amplitude verticale effective avec laquelle la machine compacte.

No. 19 = Imprimante*

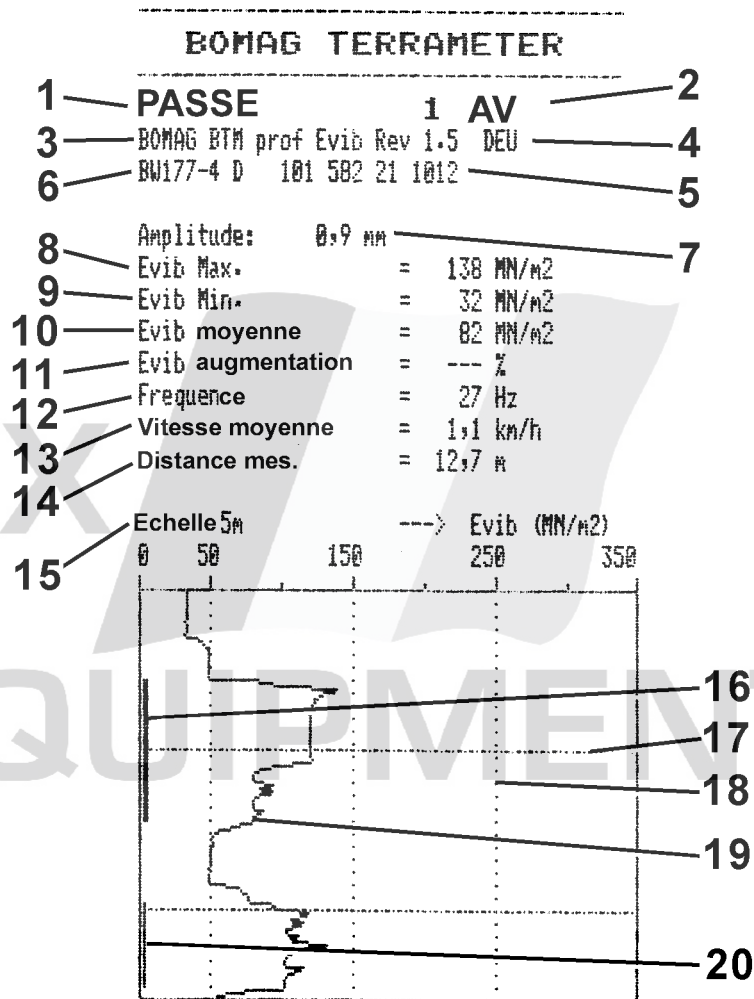
Appuyer sur la touche (7) IMPRIMER pour imprimer les données de mesure mesurées de la dernière passe.

No. 20 = Témoin de défaut

Informez le service après-vente BOMAG lorsque le témoin s'allume.

4.5 Diagramme linéaire ¹ (E_{VIB})

1 Uniquement BTM prof



584 200f

Fig. 42

Indicateurs et éléments de commande

- 1 nombre de passes
- 2 Sens de marche
- 3 Equipement de la machine
- 4 Version du logiciel de l'équipement de mesure
- 5 Numéro de la machine
- 6 Type de la machine
- 7 amplitude
- 8 Valeur maximale E_{VIB}
- 9 Valeur minimale E_{VIB}
- 10 Valeur pondérée E_{VIB}
- 11 Modification de la valeur E_{VIB}
- 12 Fréquence moyenne
- 13 Vitesse de déplacement moyenne
- 14 Longueur de la piste
- 15 Quadrillage en longueur
- 16 Caractérisation (ligne épaisse) résonance élevée ; le bandage culbute
- 17 Lignes de quadrillage en longueur
- 18 Ligne de quadrillage des valeurs de mesure
- 19 Ligne de diagramme
- 20 Caractérisation (ligne mince) ; le bandage résonne

i Note

La différence entre le diagramme en barres et le diagramme linéaire se distingue uniquement dans la représentation graphique des valeurs de mesure. Toutefois, dans le diagrammes en barres les valeurs pondérées sont représentées sous forme de barres de sections de 5 m. De plus, les modifications E_{VIB} des sections individuelles de 5 m sont représentées en pourcentages à partir de la deuxième passe dans une direction de marche.



4.6 Description du diagramme linéaire ¹ (E_{VIB})

No. 1 = Passe

Nombre total des passes mesurées sur cette piste.

No. 2 = Sens de marche

No. 3 = Equipement de la machine

No. 4 = Version du logiciel de l'équipement de mesure

No. 5 = Numéro de la machine

No. 6 = Type de la machine

No. 7 = Amplitude

Affichage de l'amplitude verticale effective avec laquelle la machine a travaillé sur cette piste.

No. 8 = Valeur maximale E_{VIB}

No. 9 = Valeur minimale E_{VIB}

No. 10 = Valeur pondérée E_{VIB}

Affichage de l'amplitude verticale effective avec laquelle la machine a travaillé momentanément sur cette piste.

No. 11 = Modification de la valeur E_{VIB}

Modification de la valeur E_{VIB} en %. Se rapporte toujours à la passe précédente dans le même sens de marche.

No. 12 = Fréquence moyenne

No. 13 = Vitesse de déplacement moyenne

Indique la vitesse de déplacement moyenne sur la passe actuelle.

i Note

Sélectionner toujours la même vitesse de déplacement afin d'exclure l'enregistrement de valeurs erronées.

No. 14 = Longueur de la piste

Longueur de la piste mesurée entre START et STOP.

No. 15 = Quadrillage en longueur

Sert à la localisation de valeurs de mesure individuelles sur la courbe des valeurs de mesure.

i Note

Les lignes de quadrillage représentent des sections de mesure de 5 mètres de long.

Division du trajet de mesure (longueur des pistes sur le rapport imprimé) en sections fixes.

No. 16 = Caractérisation de l'information de rebond

Indique un rebond / vacillement important du bandage sur la portion de piste matérialisée (ligne épaisse).

i Note

Sélectionner éventuellement la petite amplitude !

No. 17 = Lignes de quadrillage en longueur

No. 18 = Ligne de quadrillage des valeurs de mesure

No. 19 = Ligne de diagramme

Indique la valeur E_{VIB} à chaque endroit de la piste à compacter. Ces lignes de quadrillage permettent l'affectation locale de la valeur E_{VIB} et la localisation des endroits mal compactés (sous- ou sur-compactage).

No. 20 = Caractérisation de l'information de rebond

Indique un rebond du bandage sur la portion de piste matérialisée (ligne fine).

¹ uniquement BTM prof

5 Utilisation



5.1 Généralités

Si vous n'êtes pas familiarisé avec les éléments de commande et d'indication de la machine, lisez tout d'abord les instructions du chapitre "Éléments de commande et d'indication".

Ce chapitre contient la description détaillée de tous les éléments de commande et d'indication de la machine.

5.2 Vérifications avant la mise en service

Avant la mise en service quotidienne ou avant une période de travail prolongée, effectuer les travaux de vérification énumérés ci-dessous.

▲ Danger

Risque d'accident !

Observer absolument les consignes de sécurité du chapitre correspondant du présent manuel !

- Stationner la machine sur un sol le plus horizontal possible.

Effectuer les opérations suivantes :

- Vérifier l'étanchéité et l'état du réservoir et des conduites de carburant.
- Vérifier l'étanchéité et l'état du réservoir et des flexibles/conduites d'huile hydraulique.
- Vérifier le serrage correct des raccords vissés.
- Vérifier le fonctionnement de la direction.
- Vérifier le fonctionnement de l'arrêt d'urgence.
- Vérifier le fonctionnement des freins.
- Vérifier la propreté et l'état de la machine
- Vérifier si les manuels d'instructions de service et d'entretien sont présents.
- Effectuer l'entretien prescrit de la machine.

i Note

Les travaux suivants sont décrits dans le chapitre "Entretien toutes les 10 heures de service".

- Vérifier le niveau de l'huile moteur. Rajouter de l'huile, si besoin.
- Vérifier la réserve en carburant ; refaire le plein, si besoin.
- Vérifier le niveau d'huile hydraulique. Rajouter de l'huile, si besoin.
- Décanteur d'eau, nettoyer si nécessaire

5.3 Antidémarrage électronique¹

L'antidémarrage électronique* doit être déverrouillé avec un code avant de pouvoir démarrer le moteur.

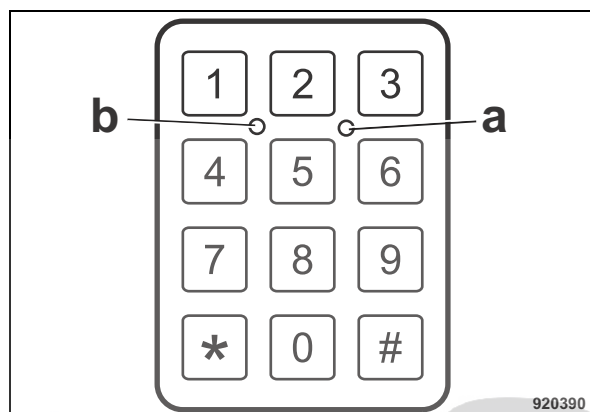


Fig. 43

i Note

Avec l'antidémarrage en service, la diode lumineuse (a) (Fig. 43) clignote lentement.

- Introduire lentement le code utilisateur à six chiffres.

i Note

La diode lumineuse (b) s'allume à chaque saisie d'un chiffre du code.

- Appuyer sur la touche dièse.
- L'antidémarrage est maintenant déverrouillé et le moteur peut être démarré dans les 15 minutes.

¹ Equipement en option

5.4 Démarrage du moteur

⚠ Danger

Risque d'accident !

Ne démarrer le moteur que depuis le siège du conducteur.

⚠ Attention

Dans le chapitre suivant il est supposé que l'opérateur est familiarisé avec la fonction des différents éléments de commande de la machine.

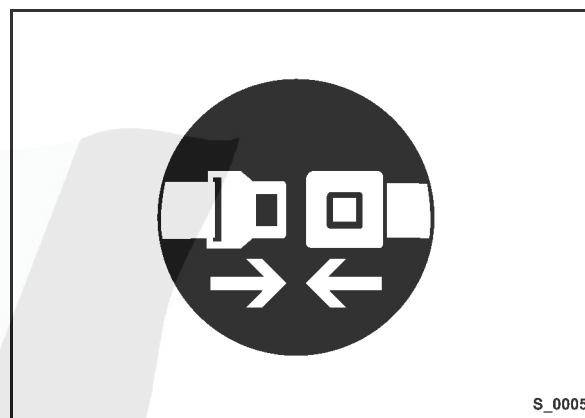


Fig. 44

- Boucler la ceinture de sécurité (Fig. 44).

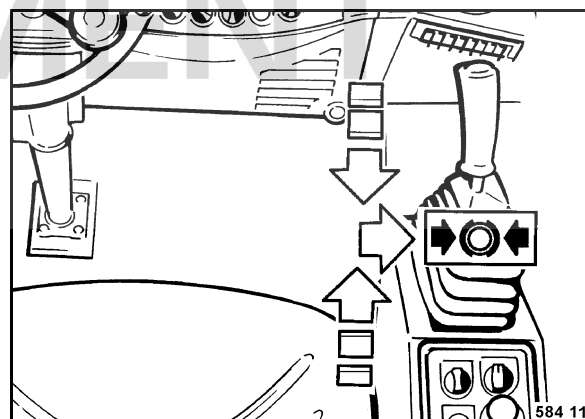


Fig. 45

- Vérifier si le levier de commande de la marche (Fig. 45) est encranté vers la droite sur position de freinage.

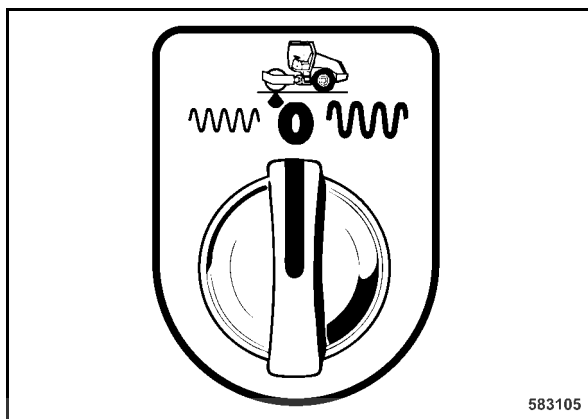


Fig. 46

- Commuter l'interrupteur rotatif de la vibration, présélection de l'amplitude (Fig. 46) sur position "0".



Fig. 47

- S'assurer que l'interrupteur d'arrêt d'urgence (Fig. 47) est déverrouillé.

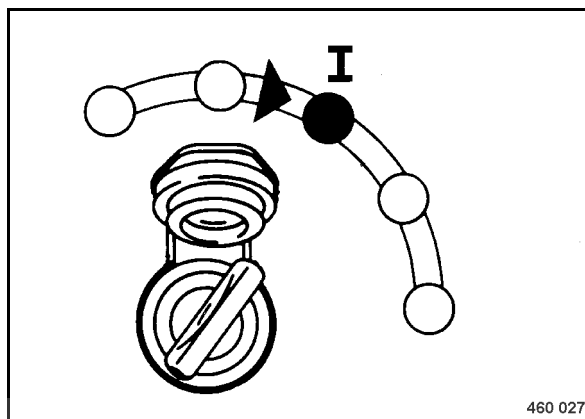


Fig. 48

- Tourner la clé de contact (Fig. 48) sur position "I".

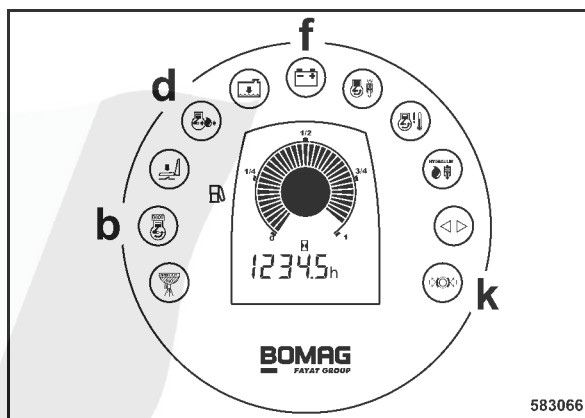


Fig. 49

Tous les témoins de contrôle et d'avertissement (Fig. 49) sur le combiné s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement.

Le témoin d'avertissement de pression d'huile moteur (d) clignote et le témoin de charge de la batterie (f) ainsi que le témoin d'avertissement du frein de parking (k) restent allumés.

Lorsque les températures extérieures sont basses, le témoin de préchauffage (b) s'allume également. Par conséquent, attendre que le témoin du préchauffage (b) s'éteigne avant de démarrer le moteur.

⚠ Attention

Ne pas démarrer le moteur sans interruption de plus de 20 secondes et effectuer une pause

d'une minute entre chaque procédure de démarrage.

Localiser la cause de la panne lorsque le moteur n'a pas démarré après le deuxième essai de démarrage.

i Note

L'interrupteur de démarrage est équipé d'un verrou de redémarrage. Pour procéder à un nouveau démarrage, tourner d'abord la clé sur position "0".

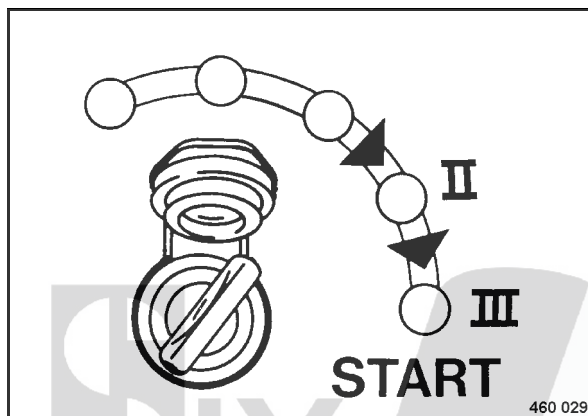


Fig. 50

- Tourner la clé de contact (Fig. 50) de la position "II" sur position "III" ; le démarreur vire le moteur.
- Ramener la clé de contact sur position "I" dès que le moteur démarre.

Les témoins d'avertissement de la pression d'huile moteur et de la charge des batteries s'éteignent. Le témoin d'avertissement du frein de parking reste allumé.

⚠ Attention

Laisser chauffer le moteur un moment avant le début du travail. Ne pas accélérer le moteur froid à régime maximale.

5.5 Démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire

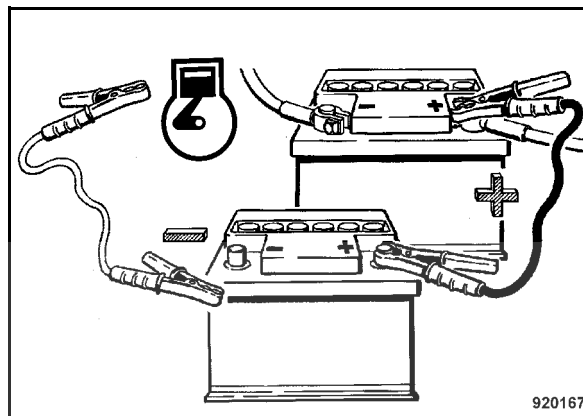


Fig. 51

⚠ Attention

Un raccordement incorrect des câbles provoque de graves détériorations dans l'installation électrique.

- Ponter uniquement la machine avec une batterie auxiliaire de 12 volts.
- Lors du démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire, relier tout d'abord les bornes Plus entre-elles.
- Brancher ensuite un côté du câble de masse à la borne moins de la batterie auxiliaire puis l'autre côté du câble à une point de masse au moteur ou la carrosserie aussi éloigné que possible de la batterie (Fig. 51).
- Mettre le moteur en marche tel que décrit dans le paragraphe "Démarrage du moteur".
- Mettre un grand consommateur de courant (par ex. projecteurs de travail) en service avec le moteur en marche.

⚠ Attention

Le débranchement des câbles de pontage peuvent produire des pointes de courant et détériorer des éléments électroniques, si un consommateur de courant important n'est pas en service.

- Après le démarrage du moteur, débrancher tout d'abord les deux bornes "Moins" (câble de masse) puis les deux bornes "Plus".
- Mettre le consommateur de courant hors service.

5.6 Conduite de la machine

⚠ Danger

Risque d'accident !

Des sols humides et meubles réduisent considérablement la tenue en pente de la machine.

La constitution du sol et les influences atmosphériques réduisent la tenue en pente de la machine.

Ne pas s'engager dans des pentes dont l'inclinaison est supérieure à la tenue en pente maxi. de la machine.

Boucler systématiquement la ceinture de sécurité durant les déplacements.

Laisser toujours la priorité aux véhicules avec chargement !

Avant de mettre le véhicule en mouvement, s'assurer que l'aire de circulation ne présente aucun danger.

⚠ Attention

Toujours fermer la portière de la cabine durant le déplacement. Avec la porte ouverte et la machine articulée, les mouvements d'oscillation importants risquent d'endommager la portière.

i Note

La machine est équipée d'un contacteur de siège (équipement de sécurité).

L'avertisseur sonore se met en marche et la machine s'immobilise après 4 secondes lorsque le conducteur quitte son siège avec l'engin en déplacement. La machine se remet en mouvement dès que le conducteur a repris place sur son siège.

Avant la remise en service, prendre place sur le siège, enclencher le levier de commande de la marche sur position „0“ (freinage) puis déplacer à nouveau le levier dans le sens de marche désiré.

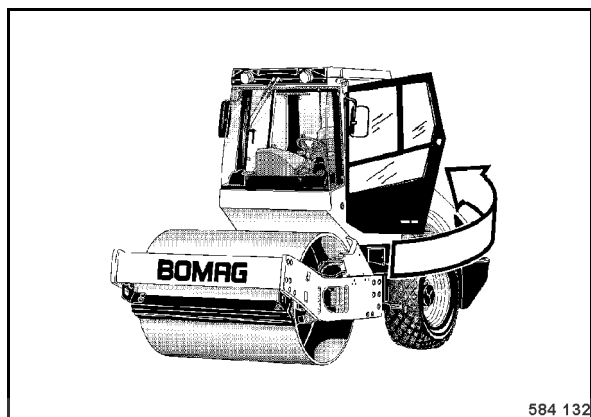


Fig. 52

- Fermer la portière (Fig. 52).

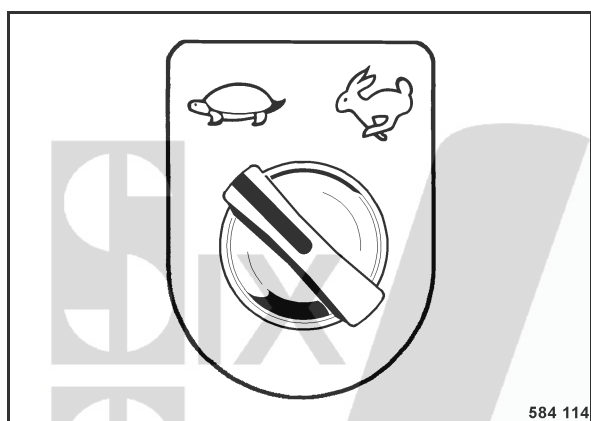


Fig. 53

- Présélectionner le régime de conduite (Fig. 53) désiré.

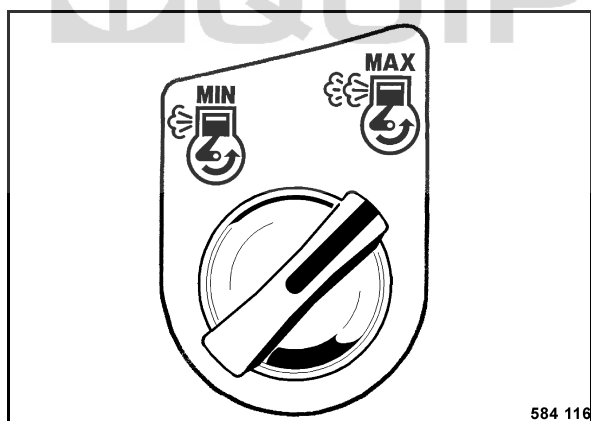


Fig. 54

- Tourner la touche rotative pour le régime du moteur vers la droite sur position "MAX" (Fig. 54).

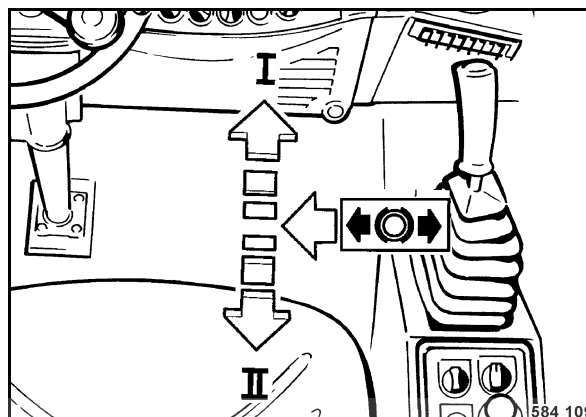


Fig. 55

- Décranter le levier de commande de marche (Fig. 55) vers la gauche, à partir de la position de freinage.
- Actionner lentement le levier de commande de marche vers l'avant ou vers l'arrière.

La machine se déplace en marche avant ou arrière à la vitesse en fonction du déplacement du levier de commande de la marche.

- Ramener le levier de commande de la marche sur position neutre.

La machine est freinée jusqu'à l'arrêt complet.

⚠ Danger

Risque d'accident !

Encranter le levier de commande de la marche vers la droite sur position de freinage lorsque la machine est arrêtée sur une pente.

Remarques importantes pour le déplacement

⚠ Attention

Lors du changement du sens de marche, ramener momentanément le levier de commande de marche sur position "0" jusqu'à ce que la ma-

chine s'immobilise puis le déplacer vers le nouveau sens de marche.

Ne pas déplacer le levier par secousses ! Régler uniquement la vitesse au moyen du levier de commande de marche.

Ramener lentement le levier de commande de marche vers la position "0" pour freiner la machine lors d'un déplacement en pente.

Ramener légèrement le levier lorsque le moteur peine dans les montées.

5.7 Arrêt de la machine, serrage du frein de parking

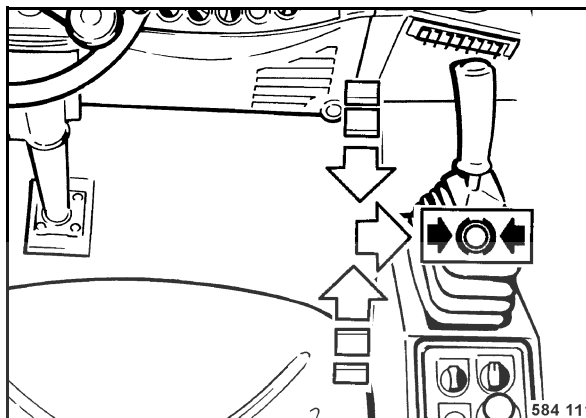


Fig. 56

- Ramener lentement le levier de commande de marche (Fig. 56) sur position neutre puis l'enclencher vers la droite sur position de freinage.

La machine est automatiquement freinée de manière hydrostatique et le frein de parking se serre.

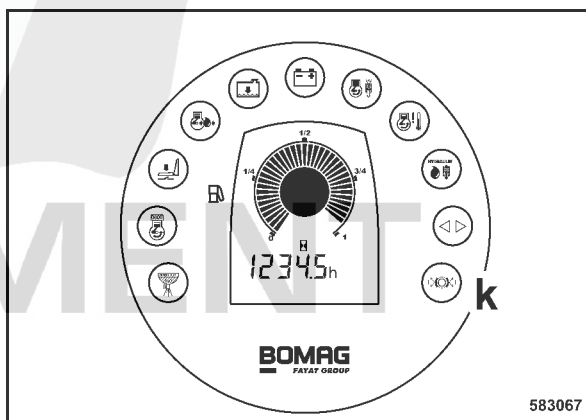


Fig. 57

Le témoin d'avertissement du frein de parking s'allume (k) (Fig. 57).

i Note

Le frein de parking se serre automatiquement après l'arrêt du moteur.

5.8 Arrêt du moteur

⚠ Attention

Orienter l'articulation en ligne droite pour faciliter la montée et la descente de la machine.

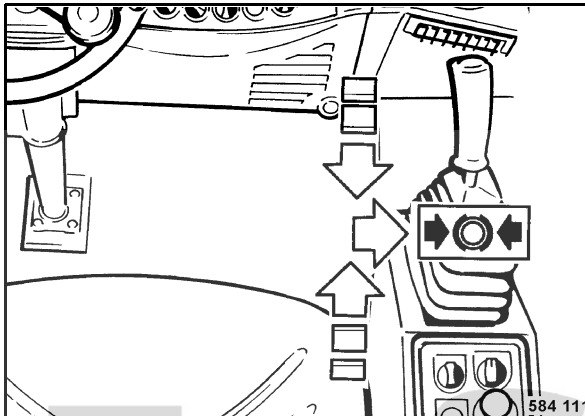


Fig. 58

- Ramener lentement le levier de commande de marche (Fig. 58) sur position neutre puis l'enclencher vers la droite sur position de freinage.

La machine est automatiquement freinée de manière hydrostatique et le frein de parking se serre.

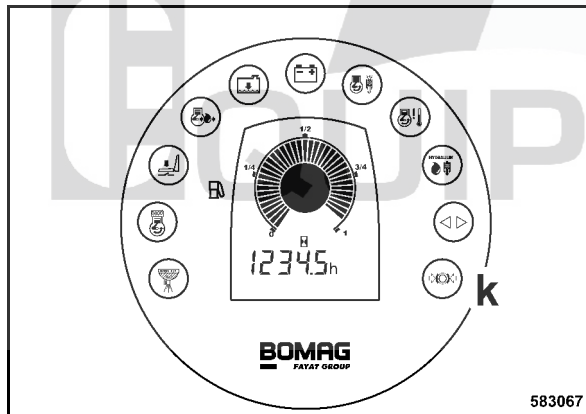


Fig. 59

Le témoin d'avertissement du frein de parking s'allume (k) (Fig. 59).

i Note

Le frein de parking se serre automatiquement après l'arrêt du moteur.

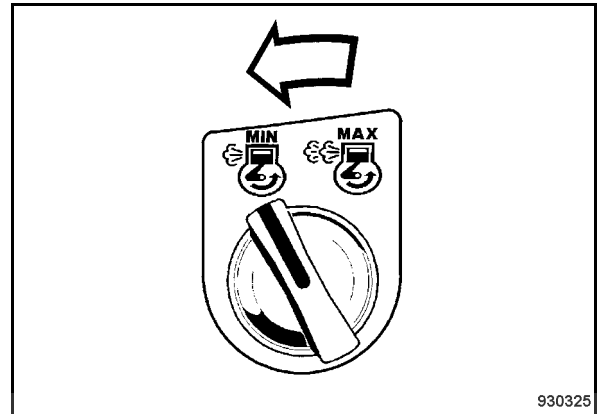


Fig. 60

- Tourner la touche rotative pour le régime du moteur vers la gauche sur position "MIN" (ralenti) (Fig. 60).

⚠ Attention

Ne pas arrêter subitement le moteur tournant à plein régime mais le laisser marcher pendant environ 2 minutes au ralenti avant de l'arrêter.

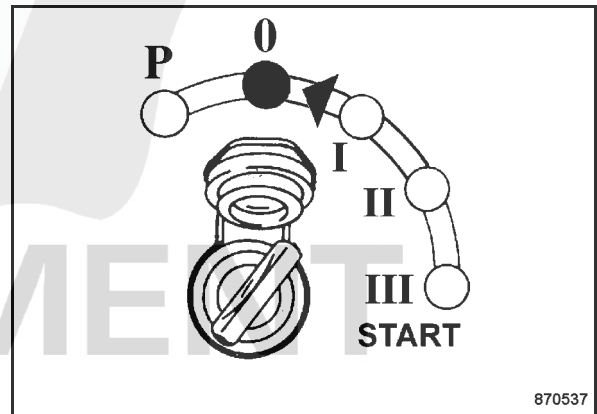


Fig. 61

- Tourner la clé de contact (Fig. 61) sur position "0" ou "P" et la retirer.

i Note

Le frein de parking se serre automatiquement après l'arrêt du moteur.

⚠ Danger

Risque d'accident !

Assurer la machine contre une utilisation non autorisée ; retirer la clé de contact et fermer à clé la cabine du conducteur.

5.9 Mise en marche et arrêt de la vibration

⚠ Danger

Risque de détérioration !

Lors de travaux de compactage en zone urbaine, vérifier les effets de la vibration sur les bâtiments et les conduites enfouies dans le sol (gaz, eau, électricité) et si nécessaire interrompre les travaux avec vibration.

⚠ Attention

Risque de destruction des paliers et roulements !

Ne pas enclencher la vibration sur des sols durs, bétonnés ou gelés.

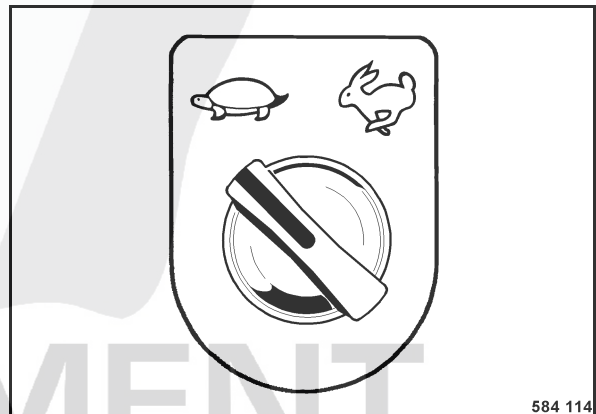


Fig. 62

- Tourner l'interrupteur rotatif des modes de déplacement (Fig. 62) sur position "Tortue".

Présélection de la vibration

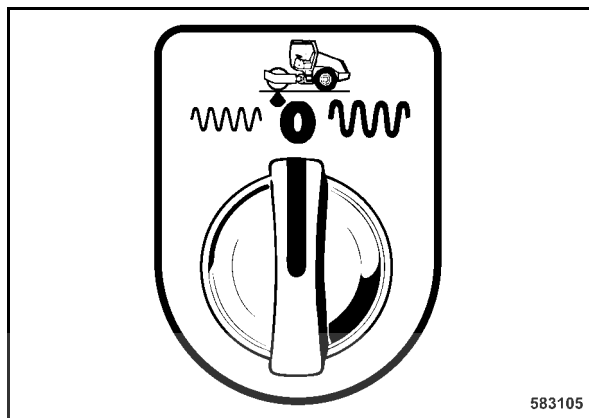


Fig. 63

- Présélectionner l'amplitude désirée avec l'interrupteur rotatif correspondant (Fig. 63).

Mettre la vibration en service

⚠ Attention

N'enclencher la vibration qu'avec le moteur sur régime maxi.



Fig. 64

- Tourner la touche rotative pour le régime du moteur (Fig. 64) vers la droite, sur position "MAX" .

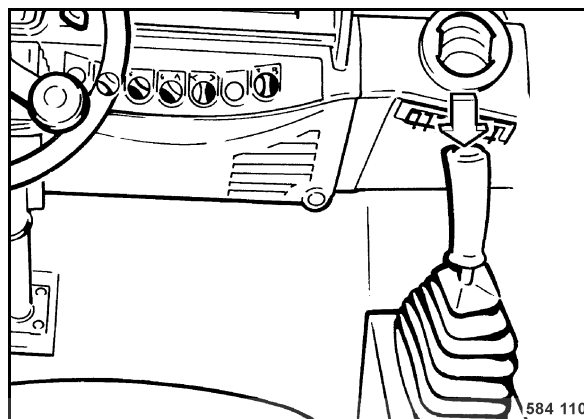


Fig. 65

- Appuyer sur la touche vibration (Fig. 65), dans le levier de commande de marche, pendant le déplacement.

Arrêt de la vibration

- Appuyer une nouvelle fois sur le bouton-poussoir (Fig. 65) de la vibration.

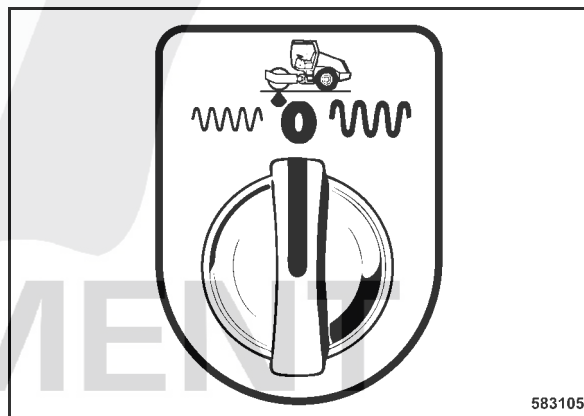


Fig. 66

- Après la fin du travail, commuter à nouveau l'interrupteur rotatif de présélection de l'amplitude (Fig. 66) sur position "0".

5.10 Comportement en situations d'urgence

Commande de l'interrupteur coup-de-poing, arrêt d'urgence

⚠ Danger

Risque d'accident !

Actionner immédiatement l'interrupteur d'arrêt d'urgence dans les situations d'urgence ou dangereuses.

Ne pas remettre la machine en service avant d'avoir vérifié que le danger, ayant causé l'arrêt d'urgence, est écarté.

⚠ Attention

Ne pas utiliser comme frein de parking. Le freinage est très retardé. Une Utilisation fréquente de l'interrupteur conduit à l'usure prématurée des freins multi-disques.



Fig. 67

- Enfoncer à fond le bouton de l'interrupteur (Fig. 67) ; celui-ci se verrouille automatiquement en butée.

i Note

Le moteur Diesel s'arrête et le frein se serre.

- Tourner le bouton vers la droite pour déverrouiller l'interrupteur d'arrêt d'urgence.
- Redémarrer le moteur (voir chapitre „Démarage du moteur“).

Issue de secours

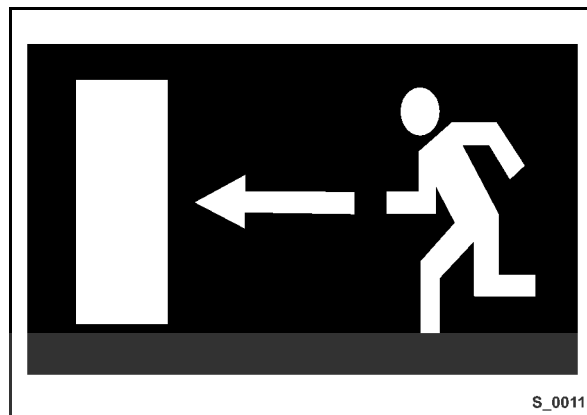


Fig. 68

- La vitre droite de la cabine peut servir d'issue de secours dans le cas d'un renversement de la machine et portière coincée.

5.11 Réglage du volant¹

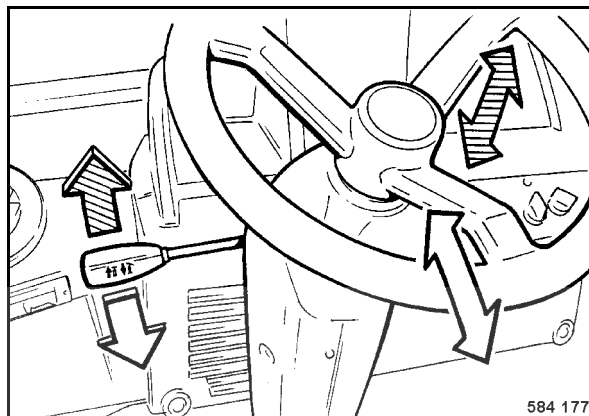


Fig. 69

- Tirer le levier (Fig. 69) vers le haut et régler le volant à la hauteur désirée.
- Pousser le levier vers le bas et régler le volant à l'inclinaison désirée.

⚠ Danger

Risque d'accident !

Après chaque réglage, s'assurer que le volant est correctement encranté.

5.12 Réglage du siège

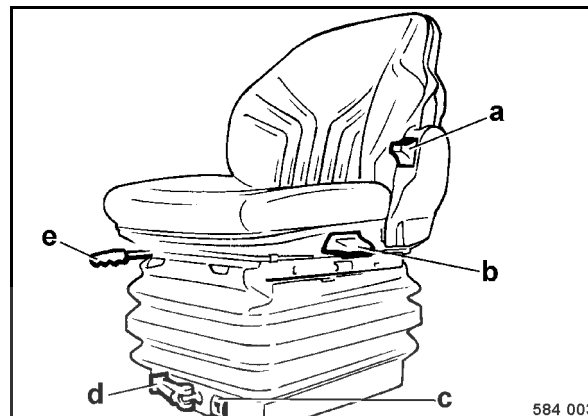


Fig. 70

- Tirer la manette e (Fig. 70) vers le haut et coulisser le siège vers l'avant ou l'arrière pour le régler dans la position désirée.
- Tourner le levier (d) pour le régler le siège au poids du conducteur et lire la valeur à la fenêtre (c).
- Déplacer la manette (a) pour régler l'inclinaison du dossier.
- Soulever le levier (b) pour orienter le siège dans le sens désiré.

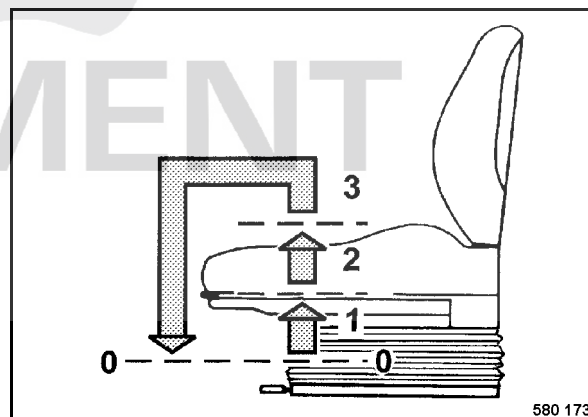


Fig. 71

- Soulever le siège (Fig. 71) pour régler la hauteur et le laisser encranter dans la position désirée.

Le siège redescend complètement lorsqu'il est soulevé jusqu'en position maximale.

¹ Equipement en option

5.13 Mise en service de l'installation de chauffage et de climatisation¹

⚠ Attention

Veiller toujours que les fentes d'aération de la cabine ne soient pas obturées par de la neige, feuillages et autres déchets !

i Note

La rendement du chauffage dépend de la température du liquide de refroidissement.

Le climatiseur peut uniquement fonctionner avec le moteur et le ventilateur en marche.

L'utilisation du climatiseur entraîne une surconsommation de carburant.

Mettre le climatiseur en marche une fois par mois pendant environ 10 minutes.

Chauffage de l'intérieur de la cabine

- Fermer complètement les fenêtres.

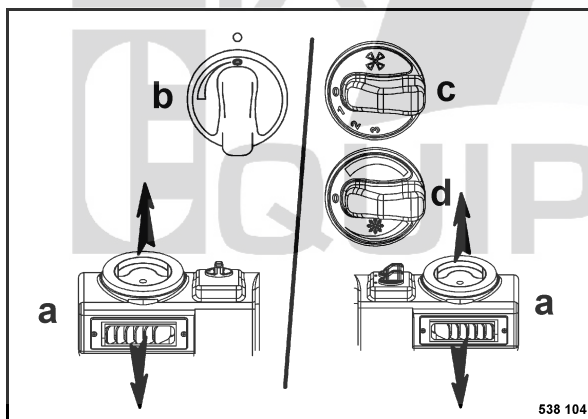


Fig. 72

- Au moyen des aérateurs (a) (Fig. 72), diriger le flux d'air vers le bas de la cabine.
- Par temps froid ou humide, diriger le flux d'air vers le pare-brise et les vitres des portières.
- Actionner l'interrupteur rotatif (c) de la soufflante.
- Réguler la température à l'aide de l'interrupteur rotatif (b)

¹ Equipement en option

Raîchissement de l'intérieur de la cabine

- Fermer complètement les fenêtres.
- Diriger le flux d'air vers le corps/visage (a).
- Actionner la soufflante (c).
- Le cas échéant, arrêter le chauffage (b).
- Mettre la climatisation en fonctionnement au moyen de l'interrupteur rotatif (d) et réguler la température.

Réduction de l'humidité dans l'air

- Par temps humide, diriger le flux d'air vers le pare-brise et les vitres des portières.
- Actionner l'interrupteur rotatif (c) de la soufflante.
- Régler la température sur „Max“ à l'aide de l'interrupteur rotatif (b).
- Mettre le climatiseur en marche (d).

5.14 Ouverture/fermeture du capot

⚠ Danger

Risque d'accident !

Caler le capot de manière sûre, lorsqu'il doit être ouvert pour les travaux d'entretien ou de réparation.

Position inférieure

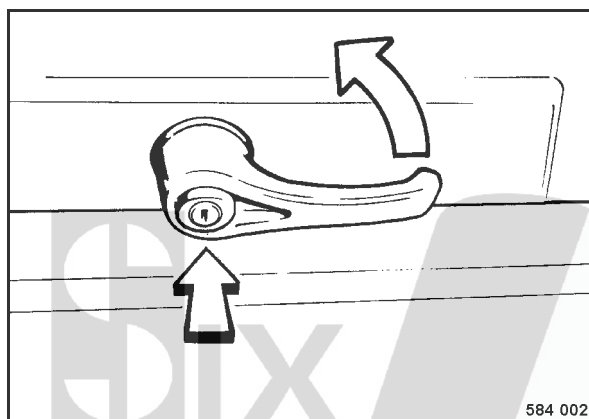


Fig. 73

- Ouvrir le verrou (Fig. 73).
- Appuyer sur le bouton et tourner la poignée pour ouvrir le capot.

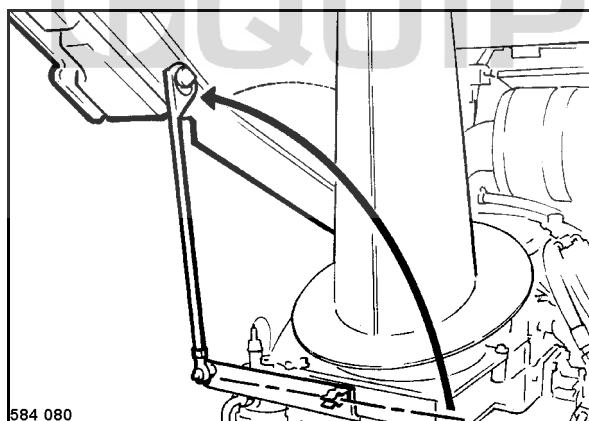


Fig. 74

- Tirer la barre du support et caler le capot (Fig. 74).

Position supérieure

- Pousser le capot en position supérieure maximale.

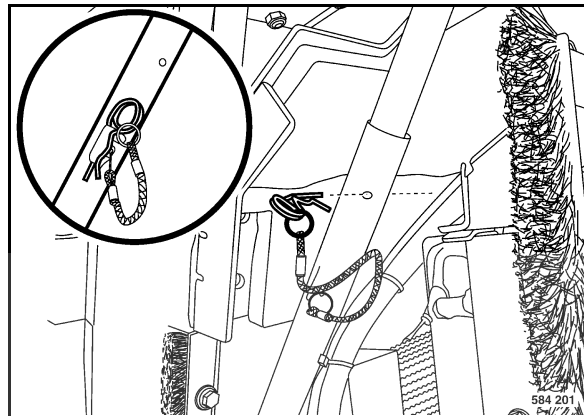


Fig. 75

- Tirer l'agrafe (Fig. 75) du support.
- Introduire la goupille de sécurité dans le tube pour caler le capot.

5.15 Réglages BVC/BTM05 avant la mise en service

Commutation entre les unités de mesure métriques et impériales

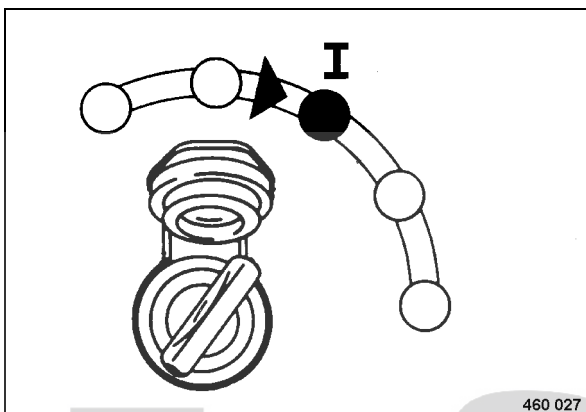


Fig. 76

- Tourner l'interrupteur de démarrage sur position "I" (Fig. 76).

L'unité de commande affiche l'écran d'accueil.

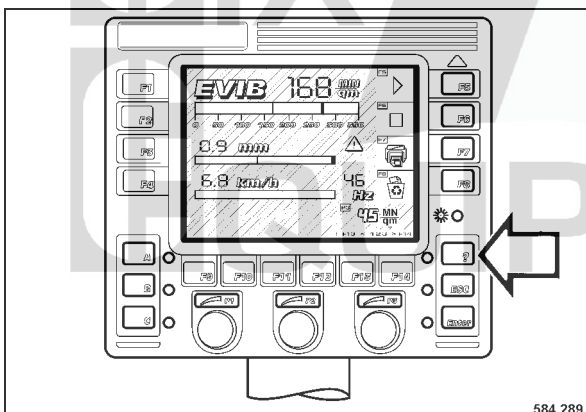


Fig. 77

- Appuyer sur la touche "?" (Fig. 77) pour passer sur l'écran des menus.

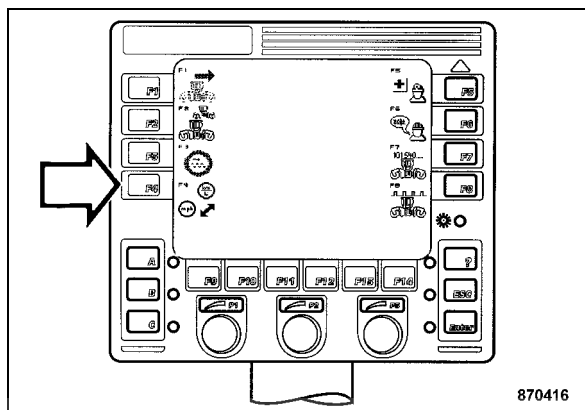


Fig. 78

- Appuyer sur la touche "F4" (Fig. 78) pour passer à l'écran de sélection des "unités métriques ou impériales".

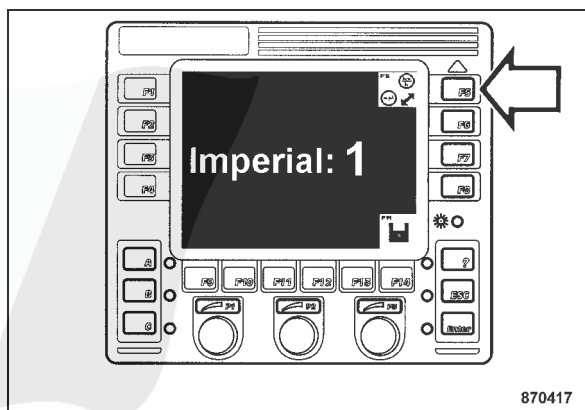


Fig. 79

- Appuyer sur la touche "F5" (Fig. 79) et sélectionner les unités de mesures.

Imperial 0 = Unités métriques
Imperial 1 = Unités impériales

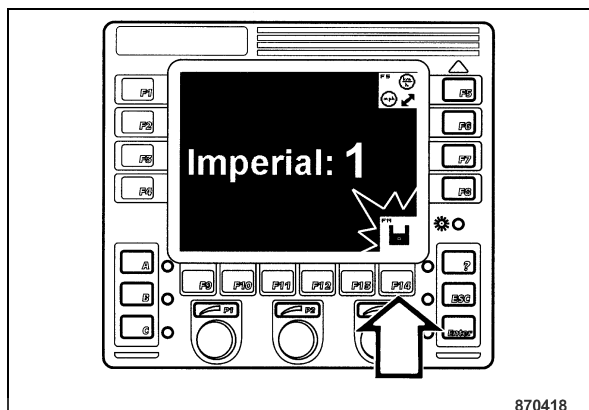


Fig. 80

- Appuyer sur la touche "F14" (Fig. 80) pour sauvegarder la sélection.

Le symbole "Mémoire" s'allume momentanément en vert.

i Note

Après avoir relâché la touche "F14", le système revient automatiquement sur l'écran d'accueil et la commande effectue un redémarrage.

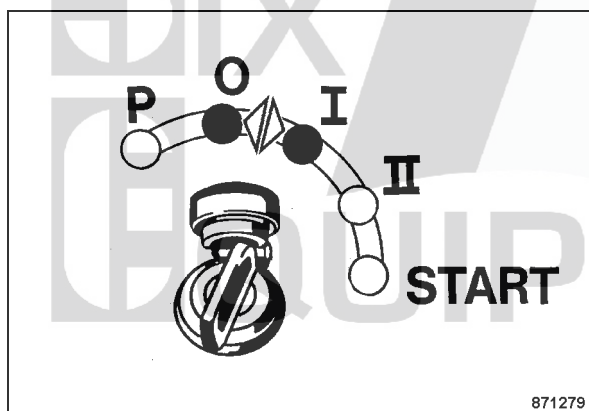


Fig. 81

- Couper puis remettre le contact (Fig. 81).

i Note

L'unité de commande Asphalt Manger et l'imprimante sont réglés sur le nouveau système d'unités de mesure.

Réglage de la langue de l'imprimante

i Note

Le rapport émit par l'imprimante embarquée¹ dans la machine peut être imprimé à la langue désirée.

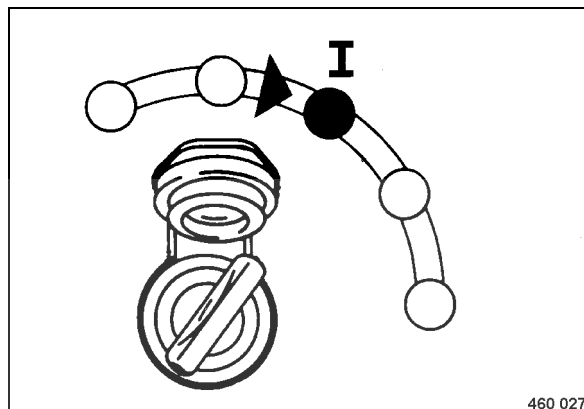


Fig. 82

- Tourner l'interrupteur de démarrage sur position "I" (Fig. 82).

L'unité de commande affiche l'écran d'accueil.

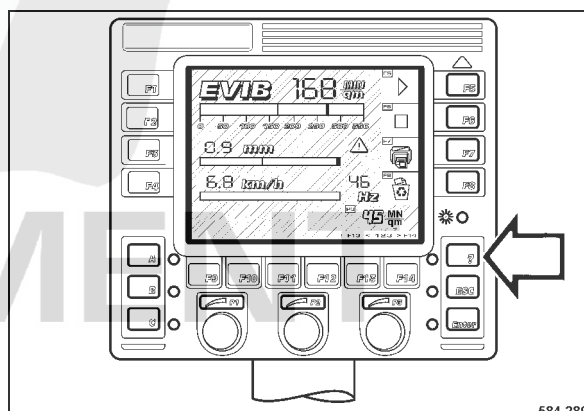


Fig. 83

- Appuyer sur la touche "?" (Fig. 83) pour passer sur l'écran des menus.

1 Equipement en option

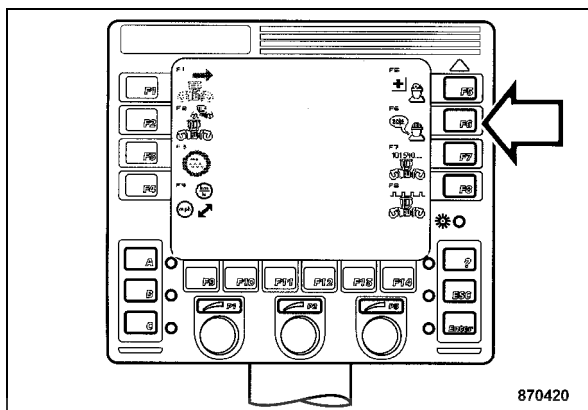


Fig. 84

- Appuyer sur la touche "F6" (Fig. 84), pour passer à l'écran de sélection de la "Langue de l'imprimante".

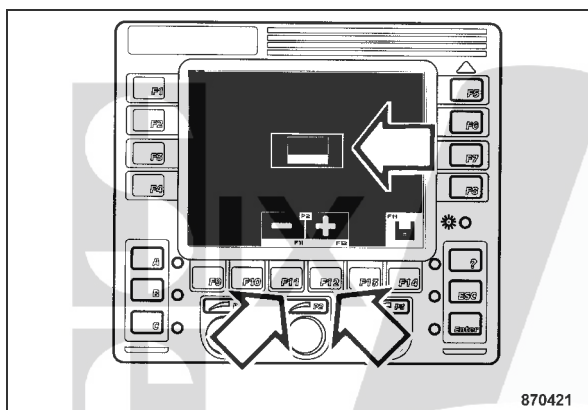


Fig. 85

- Appuyer sur la touche "F11" ou "F12" (Fig. 85) pour sélectionner la langue dans laquelle le rapport devra être imprimé .

i Note

Le display affiche les drapeaux nationaux permettant la sélection de la langue désirée.

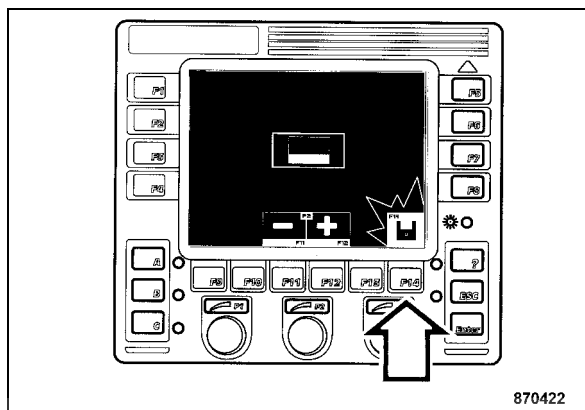


Fig. 86

- Appuyer sur la touche "F14" (Fig. 86) pour sauvegarder la sélection.

Le symbole "Mémoriser" s'allume momentanément en vert.

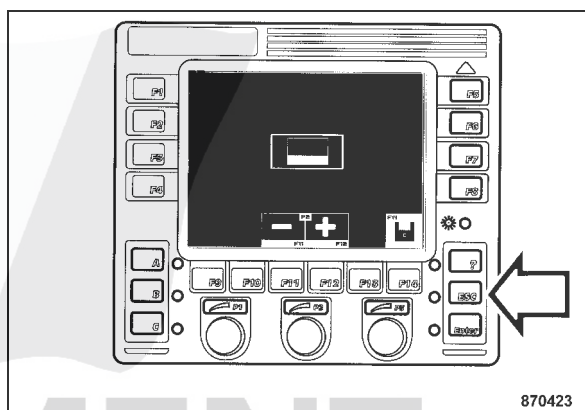


Fig. 87

- Appuyer sur "ESC" (Fig. 87) pour revenir dans l'écran d'accueil.

5.16 Passe de mesure avec BTM¹

Remarques générales

i Note

Les valeurs de mesure du sol (E_{VIB}) des différentes passes peuvent uniquement être comparées lorsque l'enregistrement des valeurs des mesures a été effectué au mode de service "Manuel" à amplitude, fréquence et vitesse de marche identiques sur la même piste.

Uniquement les valeurs de mesure des passes de mesure effectuées dans le même sens de marche sont comparées.

L'exemple suivant décrit une passe de mesure en marche avant. Les passes de mesure en marche arrière s'effectuent de manière similaire.

Passé de mesure

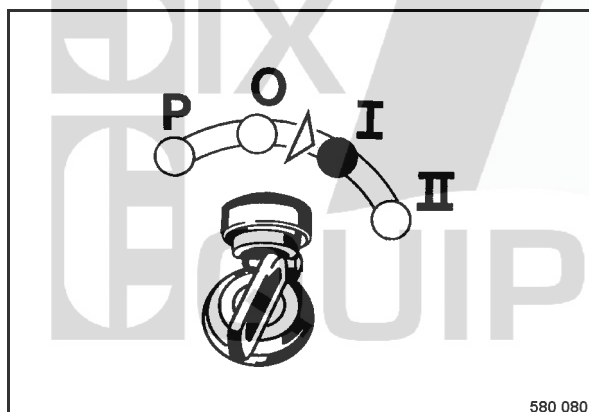


Fig. 88

- Tourner la clé de contact (Fig. 88) sur position "I".

Le système BTM plus/prof effectue un auto-test.

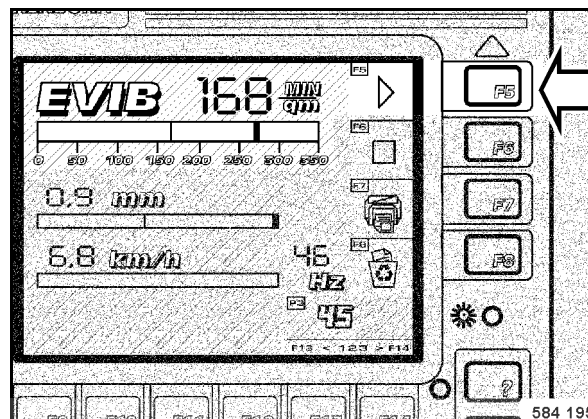


Fig. 89

- La zone de contrôle à gauche de F5 (Fig. 89) s'allume en vert.

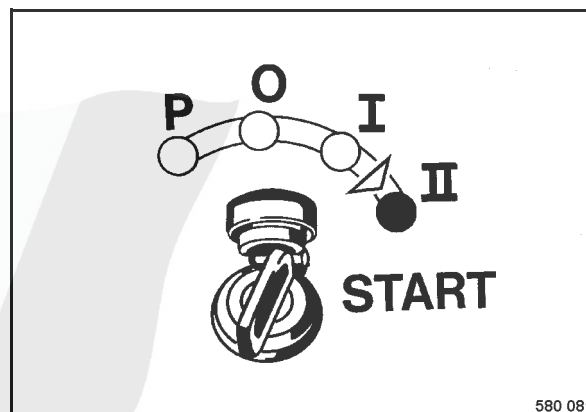


Fig. 90

- Tourner la clé de contact (Fig. 90) sur position "II", démarrage du moteur.

¹ Equipement en option

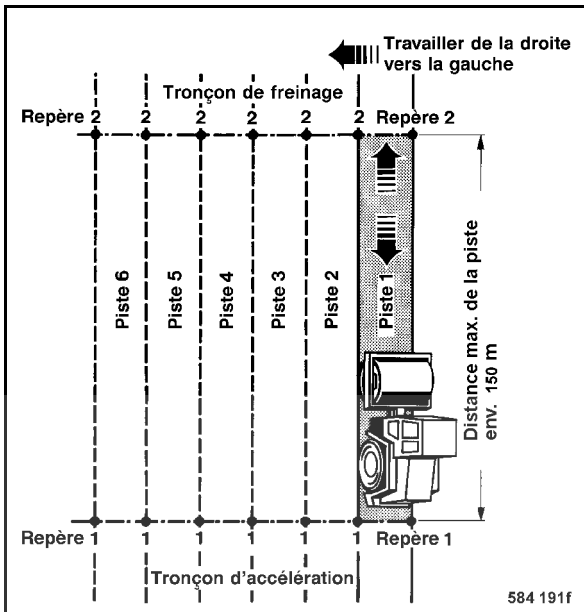


Fig. 91

- Marquer la piste à compacter (Fig. 91).

⚠ Attention

Etant que le capteur se situe sur côté gauche du bandage, il est nécessaire de fractionner les pistes de manière à ce que la piste 1 est compactée en premier, ensuite la piste se trouvant à gauche et ainsi de suite.

i Note

Longueur maximale de la piste : 150 m.

Marche avant :

repère 1 = début de la piste
repère 2 = fin de la piste

i Note

Le conducteur peut également prendre les références pour sa piste à l'aide de points caractéristiques.

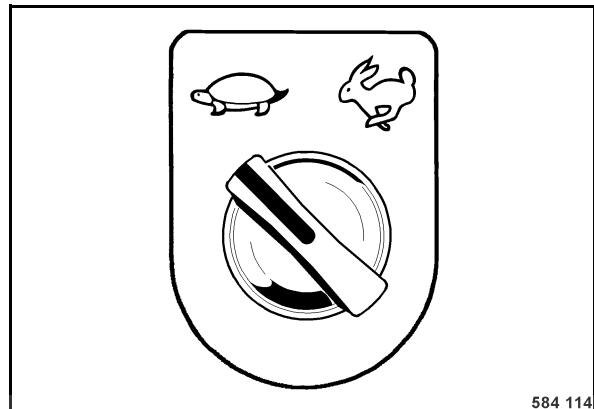


Fig. 92

- Présélection de la vitesse de travail (Fig. 92).

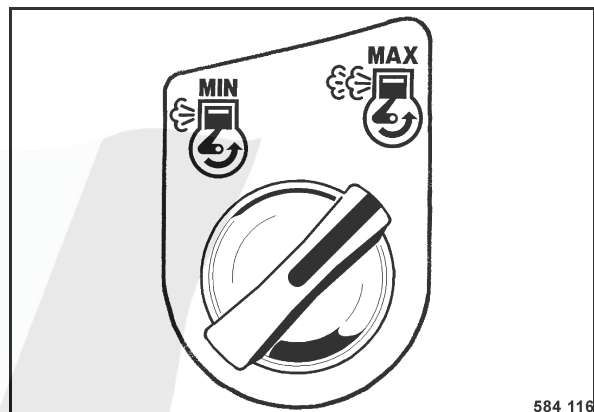


Fig. 93

- Tourner l'interrupteur rotatif du régime du moteur (Fig. 93) sur position "MAX".

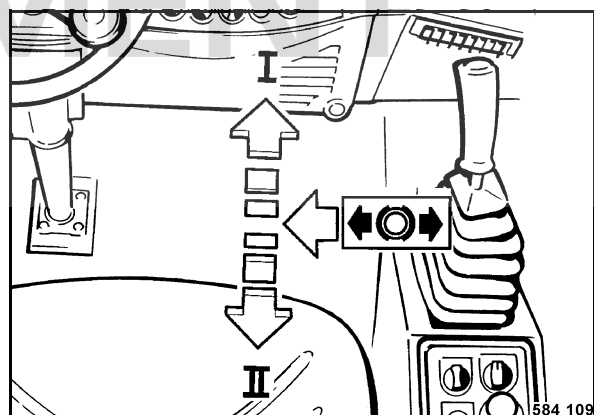


Fig. 94

- Déplacer le levier de commande de la marche (Fig. 94) à fond sur position „I“.

La machine accélère jusqu'à la vitesse présélectionnée.

⚠ Attention

Des vitesses de déplacement différentes fournissent des résultats des mesures erronés !

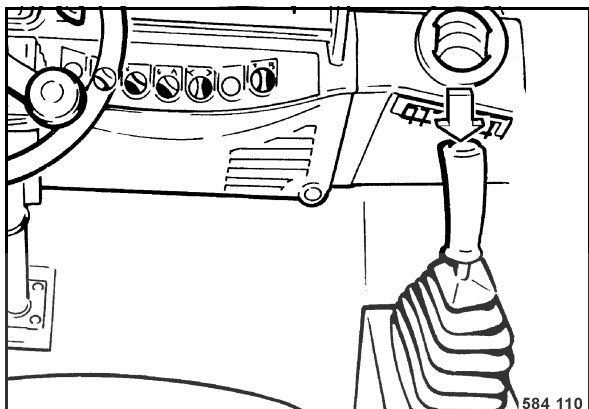


Fig. 95

- Mise en marche de la vibration (Fig. 95).

⚠ Attention

L'arbre d'excitateur doit tourner à la vitesse de rotation nominale et le display afficher une valeur E_{Vib} valide avant que la machine n'ait atteint le repère 1.

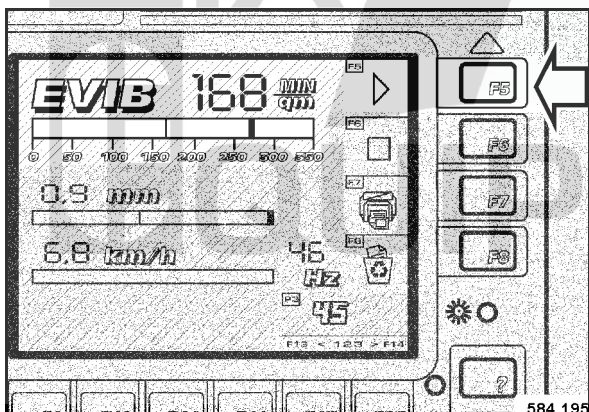


Fig. 96

- Lors de l'atteinte du repère 1, appuyer sur la touche F5 "START" (Fig. 96).

La zone de contrôle à gauche de F5 clignote en vert.

L'affichage E_{VIB} indique la valeur momentanée.

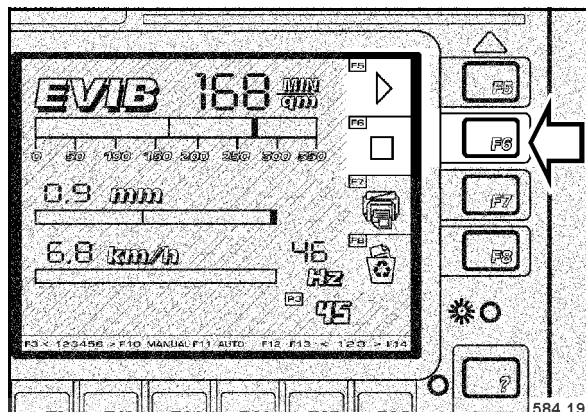


Fig. 97

- Lors du passage de la fin de la piste, repère 2, appuyer sur la touche F6 "STOP" (Fig. 97).
- Arrêter la machine.

i Note

La première passe en marche est maintenant terminée.

La zone de contrôle F5 s'allume en vert. Ceci signifie que la procédure de compactage n'est pas encore terminée. Une ou plusieurs passes sont encore à effectuer.

5.17 Achèvement du compactage d'une piste

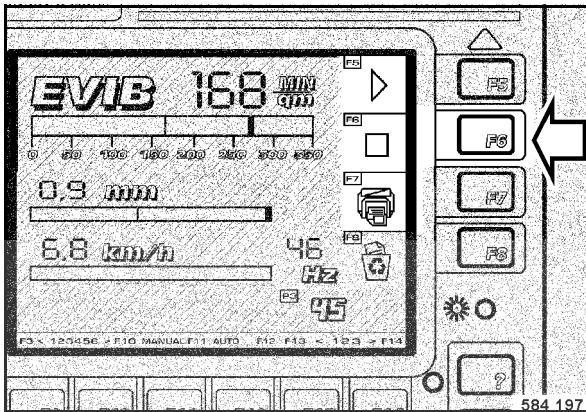


Fig. 98

- Effectuer les passes de compactage en marches avant et arrière jusqu'à ce que, après la pression sur la touche F6 "Stop", la zone de contrôle verte, à gauche à côté de F5 (Fig. 98), s'éteigne et que la zone de contrôle rouge F6, située en-dessous, s'allume.

Le compactage sur cette piste est maintenant terminé.

Critères de finition :

L'augmentation de la valeur E_{VIB} par rapport à la piste précédente, dans le même sens de marche, est inférieure à 10%. Ce critère est également rempli lors d'un contrôle E_{VIB} .

i Note

Une passe supplémentaire n'est plus nécessaire vu qu'une augmentation du compactage sur cette piste n'est plus possible.

- Si besoin, imprimer les données de mesure de la piste (voir chapitre suivant).

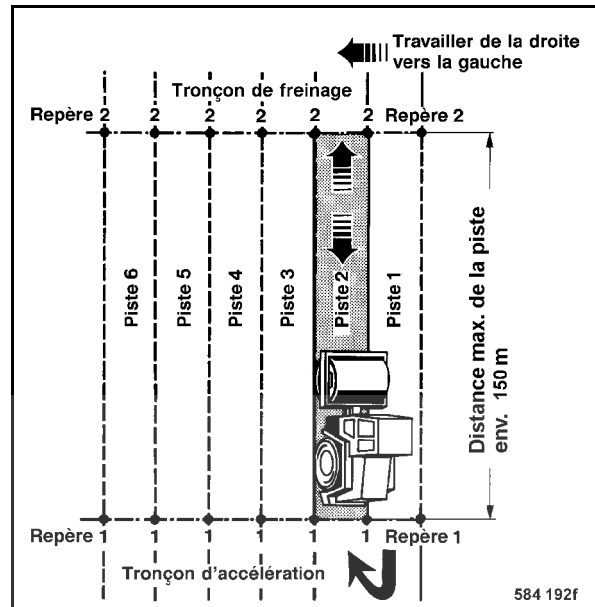


Fig. 99

- Répéter la procédure de compactage complète d'enregistrement des données sur la piste suivante (Fig. 99).

5.18 Impression des données de mesure après l'achèvement du compactage¹

i Note

Les données de mesure peuvent être imprimées à la fin de chaque passe.

Vérifier la réserve en papier avant de commencer les travaux.

Remplacer le rouleau, si une ligne rouge apparaît sur le papier.

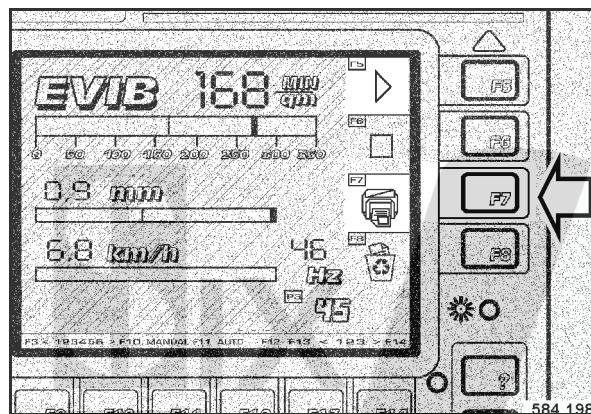


Fig. 100

- Après la fin de la mesure, appuyer sur la touche F7 „IMPRIMER“ (Fig. 100).

Appuyer brièvement = Diagramme linéaire

Appuyer longuement ≥ 5 sec. = Diagramme à barres

La zone de contrôle F7 s'éteint et l'imprimante commence à imprimer les données de mesure.

i Note

Après la fin de la procédure d'impression, il est possible d'imprimer un nombre quelconque de diagrammes en appuyant sur la même touche F7 (IMPRIMER).

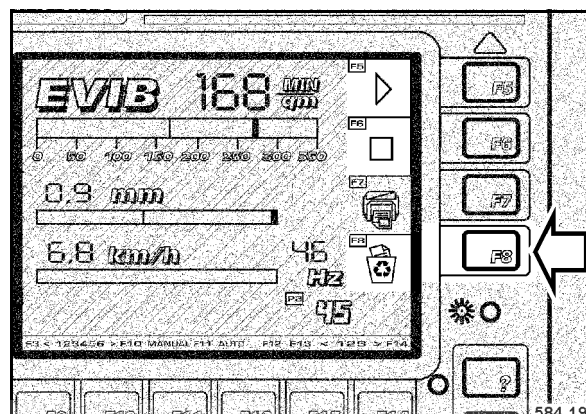


Fig. 101

- Si d'autres copies de la présente piste non sont pas nécessaires, appuyer sur la touche F8 "EFFACER" (Fig. 101) après l'allumage de la zone de contrôle F6 "TERMINE".

La zone de contrôle rouge F6 "TERMINE" s'éteint et la zone de contrôle verte F5 "CONTINUER" s'allume.

Le BTM plus/prof est prêt pour le compactage de la piste suivante.

¹ uniquement BTM prof

5.19 Echange du rouleau de papier de l'imprimante¹

i Note

Installer un rouleau de papier neuf, si une ligne rouge apparaît sur le papier.

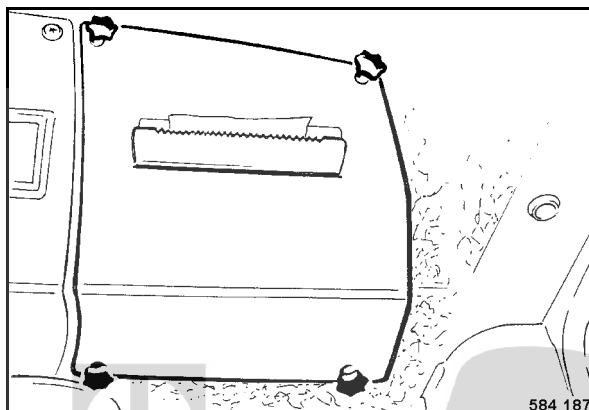


Fig. 102

- Dévisser les poignées en étoile (Fig. 102) et retirer le cache.

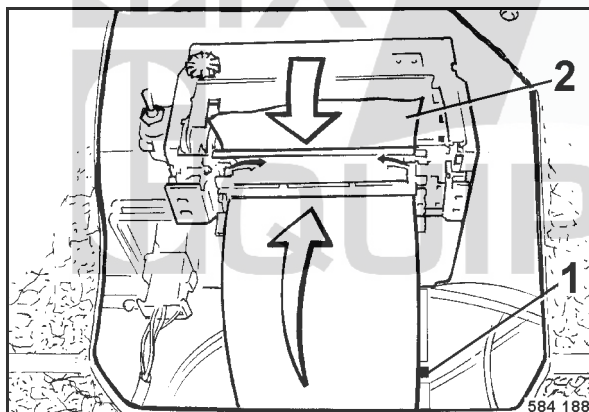


Fig. 103

- Retirer le rouleau avec le papier restant (2) de l'arbre 1 (Fig. 103).

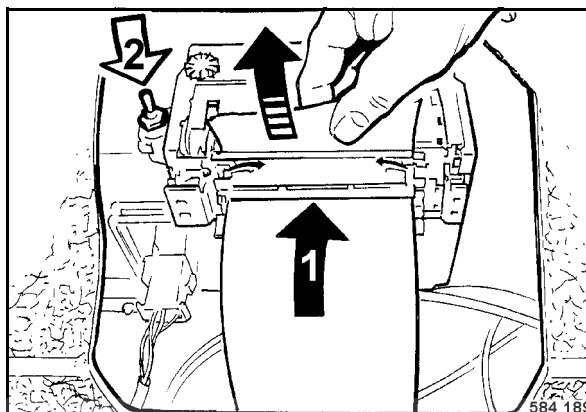


Fig. 104

- Installer un rouleau de papier neuf (Fig. 104).
- Introduire le papier dans la prise (1) de l'imprimante.
- Actionner la touche à bascule (2) dans le sens de la flèche jusqu'à ce que le papier apparaisse à la sortie de l'imprimante.
- Remonter à nouveau le cache.

¹ uniquement BTM prof

5.20 Echange du ruban encreur de l'imprimante¹

i Note

Remplacer le ruban lorsque l'impression devient illisible.

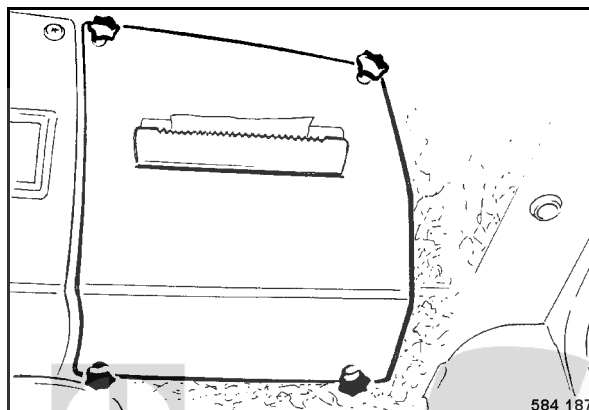


Fig. 105

- Dévisser les poignées en étoile (Fig. 105) et retirer le cache.

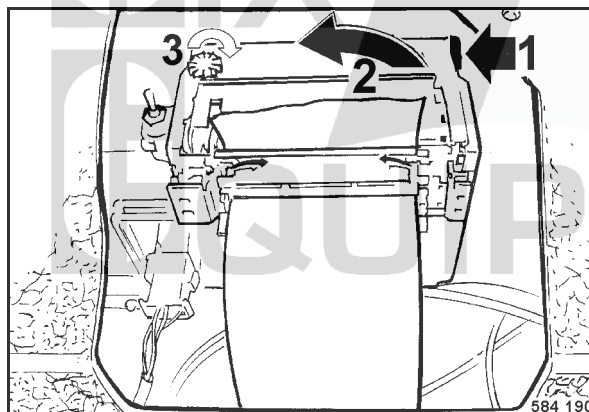


Fig. 106

- Relever la languette au point 1 (Fig. 106) et extraire le ruban encreur (2) de l'imprimante.
- Installer un ruban encreur neuf dans le guide de l'imprimante, d'abord à gauche, puis enfoncer à la languette (1).
- Tourner le bouton (3) dans le sens de la flèche pour tendre le ruban.
- Remonter à nouveau le cache.

¹ uniquement BTM prof

5.21 Remorquage en cas d'une panne de moteur

⚠ Danger

Risque d'accident ! Risque de blessure !

Assurer la machine contre tout déplacement par des mesures appropriées (par ex. cales en métal) avant de procéder à la dépose du frein de parking.

Lors de l'utilisation de corde, ne remorquer la machine qu'en montée.

Utiliser un dispositif de remorquage rigide pour remorquer la machine en descente.

La machine ne peut pas être dirigée.

Utiliser un véhicule de remorquage d'une force de traction et de freinage suffisantes pour remorquer l'engin non freiné.

Ne pas entrer en contact avec les parties brûlantes de la machine.

⚠ Attention

Remorquer systématiquement la machine avec le frein de parking desserré.

Vitesse de remorquage maxi. 1 km/h ; distance de remorquage maxi. 500 m.

- Bloquer la machine avec des cales contre tout déplacement accidentel.

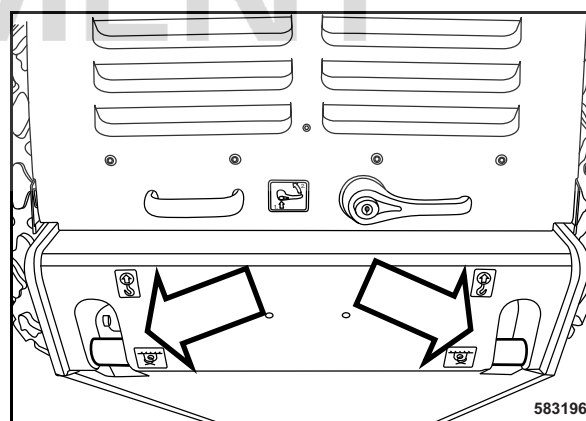


Fig. 107

- Fixer les chaînes (Fig. 107) ou les câbles de remorquage de manière sûre au anneaux de remorquage.

Utilisation

- Ouvrir puis caler le capot du moteur.

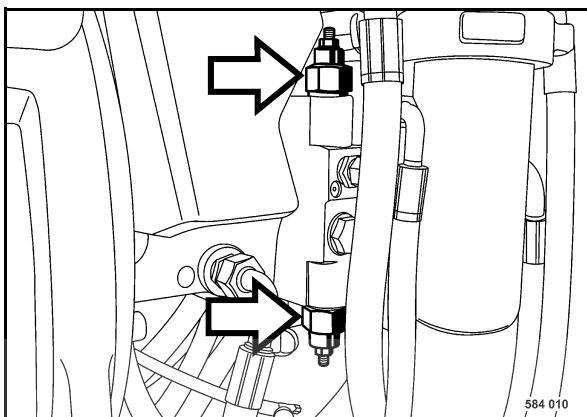


Fig. 108

- Desserrer les contre-écrous des deux limiteurs haute pression (Fig. 108) pour ouvrir le by-pass de la pompe d'entraînement de translation.
- Visser la tige filetée jusqu'à ce qu'elle soit à fleur avec l'écrou.
- Resserrer le contre-écrou.

⚠ Attention

Ne pas complètement dévisser les clapets.

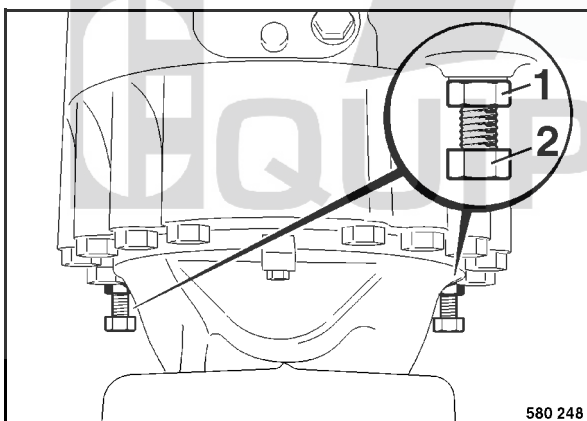


Fig. 109

- Pour desserrer les freins, dévisser le contre-écrou 1 (Fig. 109) d'env. 8 mm.
- Visser les vis de desserrage du frein (2) jusqu'en butée.

⚠ Attention

Tourner la vis de la butée jusqu'au desserrage du frein de 1 tour au maximum !

Visser uniformément les vis aux deux côtés.

- Visser les vis en alternance de 1/4 de tour.
- Effectuer la même procédure sur le côté opposé.

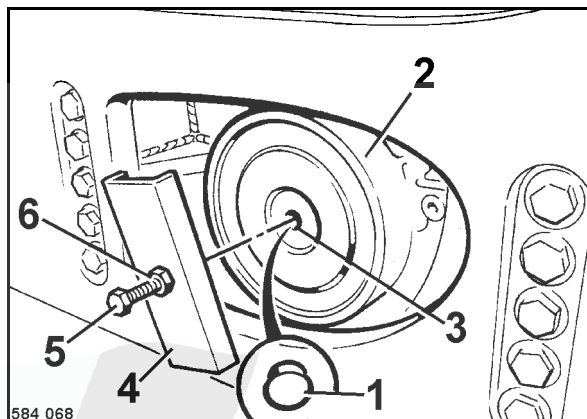


Fig. 110

- Retirer le bouchon fileté (1) (Fig. 110).
- Placer le fer en U (5) sur le carter de frein (2) et visser la vis (4) jusqu'à butée dans le taraudage (3).
- Visser l'écrou (6) et serrer d'env. un tour. Le bandage doit tourner librement.

Après le remorquage

⚠ Attention

Bloquer la machine avec des cales pour empêcher tout déplacement accidentel avant de détacher la barre de remorquage.

- Dévisser complètement les tiges filetées des limiteurs haute pression et resserrer les contre-écrous
- Dévisser uniformément les vis de desserrage du frein jusqu'à ce qu'elles puissent être tournées avec aisance.

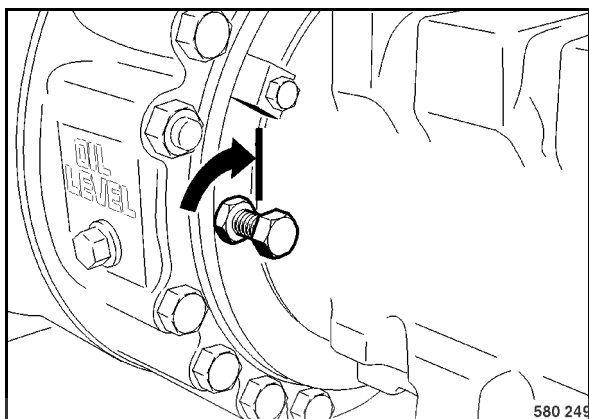


Fig. 111

- Revisser les vis de desserrage du frein (Fig. 111) jusqu'en butée dans le piston de frein.

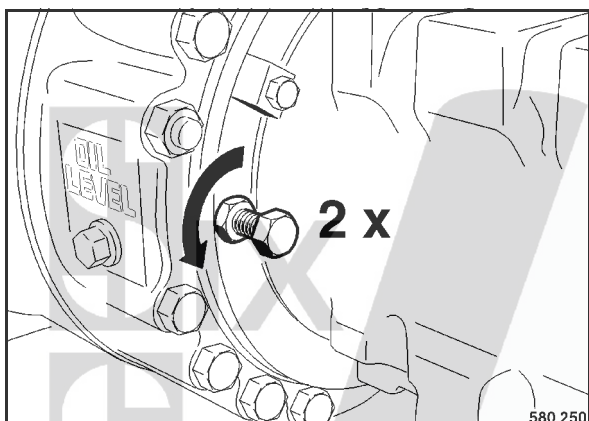


Fig. 112

- Dévisser les vis de desserrage du frein (Fig. 112) de deux tours et les bloquer avec les contre-écrous.
- Effectuer la même procédure de réglage sur le côté opposé.

i Note

Si besoin, renouveler le disque d'étanchéité sous le contre-écrou.

A cet effet, dévisser complètement la vis desserrage du frein, remplacer le disque puis enduire la vis avec de la graisse au silicone.

Revisser la vis avec le disque neuf puis effectuer le réglage tel que décrit plus haut.

5.22 Chargement/Transport

▲ Danger

Risque d'accident ! Danger de mort !

N'utiliser que des rampes de chargement d'une capacité et d'une stabilité suffisante. L'angle d'inclinaison des rampes doit être plus petit que la tenue en pente maxi. de la machine.

S'assurer qu'aucune personne ne soit mise en danger lors d'un dérapage ou basculement de la machine.

Ne pas se tenir dans la zone d'évolution de la machine lors du guidage et du chargement du véhicule sur remorque.

Toujours utiliser les œillets de levage pour charger, arrimer et soulever la machine.

Avant chaque levage ou élinguage, vérifier si les points de levage et d'accrochage ne présentent aucune traces de détérioration. Ne pas utiliser les anneaux de levage ou les points d'arrimage endommagés ou endommagés.

Ne soulever la machine qu'au moyen d'un dispositif de levage approprié. N'utiliser que des dispositifs de levage en parfait état de fonctionnement et de capacité suffisante. Force portance minimale du dispositif de levage : voir poids maximal dans la chapitre "Caractéristiques techniques".

Ne pas faire balancer la machine suspendue en l'air.

Ne pas s'engager ou se tenir sous des charges en suspend.

Elinguer la machine sur le moyen de transport contre le basculement ou tout autre déplacement involontaire.

Retirer la sécurité de blocage après le transport et la placer dans son support.

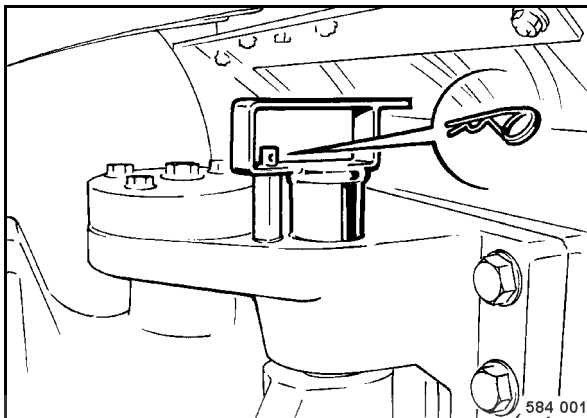


Fig. 113

- Retirer l'agrafe de sécurité (Fig. 113).
- Relever la sécurité d'articulation et l'orienter de 180°.

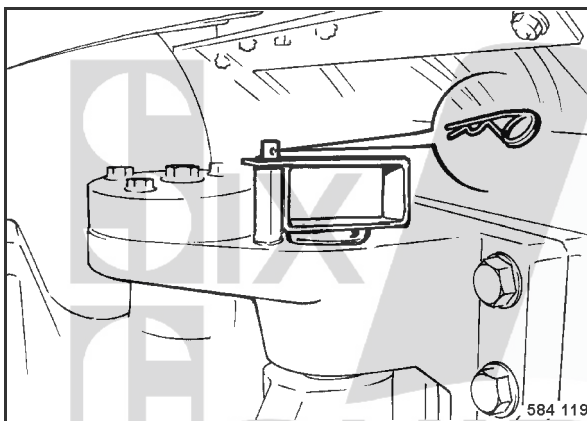


Fig. 114

- Enclencher la sécurité d'articulation puis l'assurer avec l'agrafe (Fig. 114).

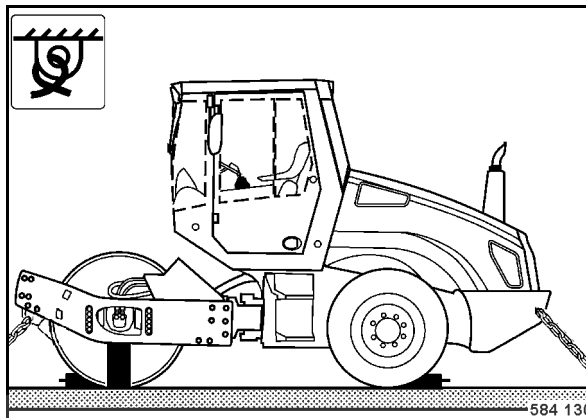


Fig. 115

- Arrimer la machine sur le moyen de transport (Fig. 115) par les quatre anneaux des châssis avant et arrière.
- Mettre le châssis avant sur cales pour ne pas surcharger les tampons en caoutchouc.

Chargement par grue

⚠ Danger

Danger de mort !

Ne pas s'engager ou se tenir sous des charges en suspend.

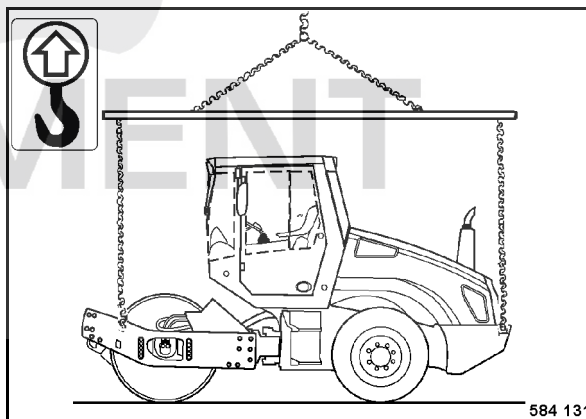


Fig. 116

- Utiliser les quatre anneaux de levage (Fig. 116) ainsi qu'un dispositif approprié pour le levage de la machine.

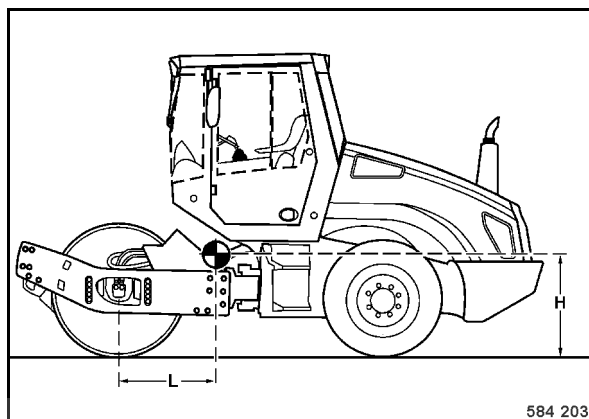


Fig. 117

Position du centre de gravité (Fig. 117):

Machine	L [mm]	H [mm]
BW 177 -179-4	990 ± 160	800 ± 70

i Note

Les tolérances tiennent compte de toutes les options disponibles telles que la cabine, poids additionnel, etc.

Après le transport**⚠ Danger**

Risque d'accident !

La machine ne peut pas être conduite avec la sécurité de blocage de l'articulation en place.

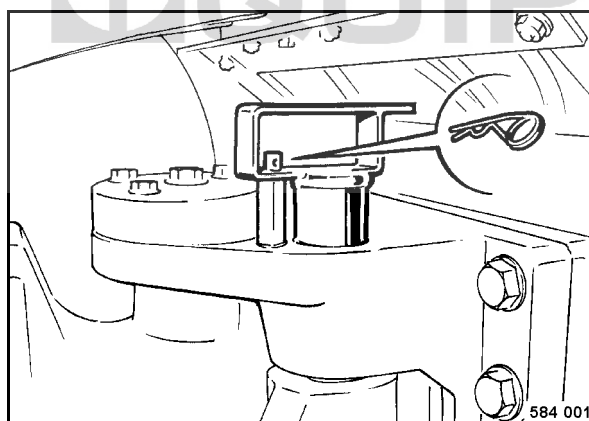


Fig. 118

- Après le transport, retirer à nouveau la sécurité d'articulation (Fig. 118), la fixer dans son support et la bloquer au moyen de l'agrafe.